ROND-POINT '79 RONDE-POINT '79 ROND-POINT

16, 17, 18 février 1979 organisé par

V.14 n.1

LA COMMISSION CULTURELLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Un actif de 20 millions et qui pourrait doubler...



J.-Aimé Déry, président du bureau de direction de la Caisse Francalta.

"Nous sommes même en train d'entreprendre des démarches qui pourraient doubler l'actif, de La Caisse" a déclaré M. J-Aimé Déry au cours de l'ouverture officielle des nouveaux locaux de la succursale du centre d'Edmonton de La Caisse Francalta.

C'est là un développement quasi-phénoménal si l'on tient compte du fait que la caisse a débuté en 1972 et compte déjà un actif de plus de 20 millions.

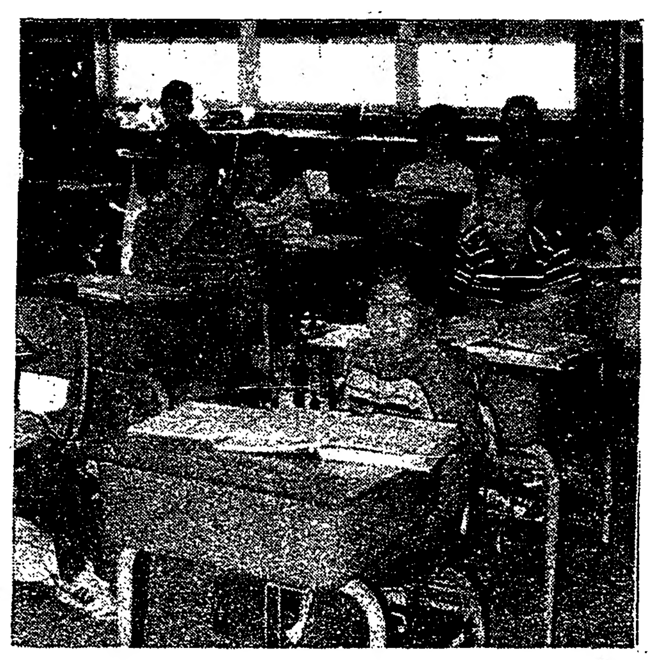
Jubilé d'Or de Girouxville Fête de reconnaissance

PAGE 10



5 classes d'immersion à l'école Sainte-Marie de Lethbridge

PAGE 15



Prévisions 79 par Benoit

PAGE 3

Cours pour adultes francophones hiver 1979

La 2e série de cours commence à la fin de janvier, à l'Ecole J.H. Picard, 8828-95e rue. Ce programme est organisé par l'entremise du Continuing Education des Ecoles Catholiques et de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. Ce projet est subventionné par le Secrétariat d'Etat avec la participation de Alberta Advanced Education and Manpower.

INTERET PERSONNEL

CONFERENCES SUR LES VOYAGES Voyages domestiques et internationaux. "Genre Travelogue"	8 semaines 19h30 à 22h	lundi 31 janvier	$25.00	Ecole St. Joseph
COURS D'ART ORATOIRE Comment parler en public, contrôler le trac.	8 semaines 19h30 à 22h	lundi 31 janvier	$25.00	Ecole J.H. Picard
COURS DE "LEADERSHIP" Développer techniques leadership de groupe	8 semaines 19h30 à 22h	jeudi 1er février	$25.00	Ecole J.H. Picard
CUISINE CANADIENNE FRANCAISE Préparation des différents mets de cuisine québécoise et acadienne. Participation des élèves.	8 semaines 19h30 à 22h	mercredi 7 mars	$45.00	Ecole J.H. Picard
DANSE DE BAL Cours préparatoire pour la graduation des élèves en 12e année à l'école Picard. Minimum d'inscription: 32 élèves.	6 semaines 19h30 à 21h	mardi 3 avril	$5.00	Ecole J.H. Picard
DANSE FOLKLORIQUE Danse canadienne et internationale.	8 semaines 20h à 22h	mardi 30 janvier	$25.00	Ecole J.H. Picard
ECONOMIE FAMILIALE Buts: améliorer compréhension des pratiques financières, assurer aux familles la sécurité.	8 semaines 20h à 22h	mardi 30 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
EDUCATION PHYSIQUE I Développer conditionnement physique. Espadrilles - une nécessité.	8 semaines 19h à 20h30	mercredi 31 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
EDUCATION PHYSIQUE II Développer la souplesse des muscles. Espadrilles - une nécessité.	8 semaines 20h30 à 22h	mercredi 31 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
ETUDE DE L'OPERA Etude des 6 prochains opéras présentés à Edmonton.	6 semaines 19h30 à 22h	jeudi 1er février	$20.00	Ecole J.H. Picard
HISTOIRES DES FRANCAIS EN AMERIQUE Etude des diverses régions françaises en terre Nord-américaine	8 semaines 19h30 à 22h	lundi 29 janvier	$25.00	Ecole J.H. Picard
NUTRITION Etude de la nutrition diététique. Planifier une saine alimentation. Adapté aux personnes inscrites.	6 semaines 19h30 à 22h	jeudi 1er février	$20.00	Ecole J.H. Picard
PHOTOGRAPHIE Pour amateurs. Techniques et expérience en portraiture et photographie impromtue.	8 semaines 19h30 à 21h30	lundi 29 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
SKI DE FONDS Pour débutants. Méthodes, choix d'équipement, étiquette de piste, entretien des skis.	5 semaines à 19h	jeudi 1er février	$18.00	Ecole J. H. Picard
COUTURE DEBUTANTS Débutants - Comment confectionner vêtements pratiques.	8 semaines 19h30 à 22h	lundi 29 janvier	$25.00	Ecole J.H.Picard

ART ET ARTISANAT

COURS DE FLECHE Tissage aux doigts.	6 semaines 19h30 à 22h	lundi 29 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
CROCHET Techniques de base, principes de motifs et application à la créativité personnelle.	6 semaines 19h30 à 22h	mercredi 31 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
MACRAME Apprentissage de base. Possibilité de faire des jardinières, murales, etc. Coût additionnel pour matériel requis.	6 semaines 19h30 à 22h	lundi 29 janvier	$20.00	Ecole J.H. Picard
PEINTURE A L'HUILE Introduction aux principes du dessin, des matériaux, techniques de base. Dépenses additionnelles pour matériel.	8 semaines 19h30 à 22h	mercredi 31 janvier	$25.00	Ecole J.H. Picard
POTERIE Modeler argile à la main. Emailler. Cuire au four. Matériaux fournis.	8 semaines 19h à 22h	mardi 30 janvier	$41.00	Ecole J.H. Picard
TISSAGE AU METIER Pour débutants. Techniques de base sur métier portatif	8 semaines 19h30 à 22h	jeudi 8 mars	$25.00	Ecole J.H. Picard

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

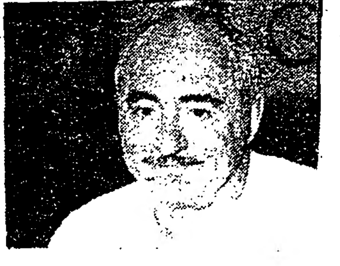
CATECHESE D'ADULTES But: Comprendre la nouvelle catéchèse.	6 semaines 19h30 à 22h	jeudi 1er février	$25.00	Ecole J.H. Picard
COMMUNICATION PARENTS–ENFANTS Compréhension de l'enfant. Apprentissage des techniques de communication afin d'améliorer la coopération et la bonne entente dans la famille.	6 semaines 19h30 à 22h	jeudi 1er février	$20.00	Ecole J. H. Picard
PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT Buts: compréhension de l'adolescent, ses préoccupations, nos attitudes et responsabilités	6 semaines 19h30 à 22h	mardi 30 janvier	$25.00	Ecole J.H. Picard
FRANCAIS – COMPOSITION ET FRANCAIS – GRAMMAIRE ORTHOGRAPHE Revue des règles touchant le paragraphe: description, narration, dissertation, discours. Amélioration du français écrit. Texte E. & O.Bled.	8 semaines 19h30 à 22h 19h30 à 22h	jeudi 1er février mardi 30 janvier	$25.00	Ecole J.H. Picard

L'inscription se fera à l'Ecole J.H. Picard du 15 au 19 janvier entre 19h30 et 21h.

Les personnes de l'âge d'or pourront suivre un cours gratuitement dès que nous aurons 8 inscriptions payées pour ce cours.

Pour plus de renseignements composez le numéro: 424 - 4714.
8828-95e rue, Edmonton

BENOIT DITSKIPENSE



Benoit Pariseau

PREVISIONS '79

RELIGION

Le Pape Jean–Paul II nommera plusieurs nouveaux cardinaux durant l'année 1979. Deux de ces derniers seront des Canadiens.

Par ailleurs, Jacques Johnson o.m.i. deviendra le premier évêque natif de la région de Rivière-la-Paix.

POLITIQUE INTERNATIONALE

La paix au Moyen Orient n'est pas pour demain, l'Egypte et Israel n'arriveront pas à s'entendre avant l'année 1980.

Le Shah d'Iran sera forcé d'abdiquer, il s'installera probablement aux Etats-Unis plus particulièrement en Californie.

Le président Carter ne sera pas populaire à Taiwan et ce pays pourrait fort bien imposer des embargos très importants contre les exportations américaines.

Les Etats-Unis et l'URSS signeront des ententes importantes contre la prolifération des armes nucléaires.

POLITIQUE FEDERALE

Croyez le ou non, Pierre Elliot Trudeau sera réélu premier ministre du Canada. Ce sera son dernier terme à ce poste. Il annoncera au cours des prochaines années sa retraite et se lancera dans une toute nouvelle carrière. Professeur en science politique et écrivain.

Par ailleurs Margaret est sur le point de revenir au bercail. Si elle ne rentre pas au cours de la prochaine année, elle demandera le divorce.

Joe Clark continuera comme chef de l'opposition et son épouse Mme McTeer se lancera en politique.

Le nouveau gouverneur-général Ed Schreyer suivra des cours de français, il en a grandement besoin.

John Turner fera son apparition sur la scène politique, et sera élu aux prochaines élections fédérales.

Marcel Lambert député conservateur aux Communes d'Ottawa frappera à 150 mille portes lors de la prochaine campagne électorale et, chose absolument certaine il sera réélu dans Edmonton Ouest.

Les Québécois voteront contre le référendum du parti Québécois à la grande tristesse de Monsieur René Lévesque.

Le gouvernement fédéral ne trouvera pas de solution aux problêmes des postes. On a malheureusement pas trouvé de remède efficace contre cette terrible maladie, le cancer.

SCENE PROVINCIALE

Monsieur Lougheed continuera d'accumuler des milliards pendant que les municipalités albertaines continueront de crier au secours.

Monsieur Hort Schmid ministre à "bonbons" gardera son ministère, et bien entendu, continuera d'être très populaire.

ACFA

L'Association Canadienne Française de l'Alberta s'élira un nouveau président, Daniel Poulin ou Jean Louis Dentinger.

Le budget de notre Association dépassera les 800,000.00 dollars. Pourquoi une somme aussi astronomique? On paiera même les gens pour en faire partie... 25 dollars par famille.

M. François McMahon sera toujours doyen de la Faculté St-Jean. Il ne se représentera pas aux prochaines élections provinciales.

Monsieur Guy Pariseau directeur de CHFA — Radio-Canada demandera un congé sans solde à ses supérieurs dans le but de faire une tournée de représentations de la pièce ALEOLA. La tournée commencera à Vancouver pour se terminée au Nouveau-Brunswick.

Mlle Cabane à Sucre sera moins sucrée en 1979 elle s'appellera tout simplement Mlle Franco Albertaine. Elle s'exprimera en français mais avec un léger accent... You know.

SPORTS

HOCKEY

Les Canadiens de Montréal remporteront la Coupe Stanley.

Les Oilers d'Edmonton participeront aux matchs d'après saison, mais les Nordiques de Québec remporteront la Coupe Avco.

La ligue Nationale de hockey annexera les équipes de l'Association Mondiale pour l'ouverture de la saison 1980.

FOOTBALL CANADIEN

Les Stampeders de Calgary participeront à la finale pour l'obtention de la Coupe Grey.

FOOTBALL AMERICAIN

Les Cowboys de Dallas seront les gagnants du Super Bowl...

POTS POURRIS

Maître Louis Desrochers avocat bien connu d'Edmonton aura le choix entre demeurer à Edmonton ou devenir sénateur. Il refusera le poste de sénateur pour un autre aux Nations Unis.

Monsieur Miodrag Kapétanovic professeur à la Faculté St-Jean, publiera un livre, sur ses observations en Terre Albertaine.

La pièce de théâtre "Le Temps d'une Vie" remportera la palme en ce qui a trait à la popularité au Théâtre Français d'Edmonton. Marie Andrée Lasalle le trophée de la meilleure comédienne à ses premières expériences.

La pièce "Le Bonnet de Fou" de Pirandello décrochera la palme de comédie de l'année en dépit de l'absence d'André Roy et Normand Bélanger au sein de l'équipe.

Le FRANCO ALBERTAIN présentera encore en 1979 les meilleurs textes publicitaires à la télévision.

Le rédacteur du FRANCO ALBERTAIN donnera sa démission au cours de 1979 pour accepter un poste de directeur des relations publiques au EDMONTON SUN.

Paul Denis deviendra le nouveau rédacteur avec diminution de salaire.

Léo Bosc secrétaire général de l'ACFA se choquera au cours de l'année nouvelle. Ce sera la première fois de sa vie qu'il entrera dans une grande colère. Il pourrait même congédierun de ses employés.

La paroisse de Falher célébrera son 50 ième anniversaire. On commandera pour l'occasion une statue du Père Falher... En bronze.

Le frère Antoine Kowalzic, de regretté mémoire, qui a oeuvré de nombreuses années au Collège St-Jean sera canonisé au cours de l'année 1979. Nous savons, nous les anciens du Collège qu'il a été un des grands responsables dans l'élection de J.P. II au poste de chef suprême de l'Eglise universelle.

Je saisis l'occasion pour vous souhaiter à tous et à chacun une BonneHeureuse et Prospère Année 1979. Que tous les souhaits des lecteurs du FRANCO se réalisent au cours de l'an nouveau.

Sommaire

Les Capucins de Toutes-Aides

(MANITOBA, CANADA)

(Oeuvre de Marie-Anna-A. Roy)

par Sylvie Francoeur

En prenant connaissance de l'ouvrage publié récemment et présenté par mademoiselle Marie-Anna-A. Roy, sous le titre "*Les Capucins de Toutes-Aides*", nous ne pouvons faire autrement que d'admirer son immense courage et son patriotisme si touchant, par tant de recherches sur les dignes missionnaires capucins et leurs dévoues confrères, qui ont su donner le meilleur de leur coeur et de leur temps, afin de construire une oeuvre de civilisation vraiment gigantesque...

Marie-Anna-A. Roy nous présente ces ambassadeurs du *Christ* d'une facon magistrale, mettant en relief leur devouement sans limites et leurs convictions religieuses pour favoriser leurs frères de l'Ouest canadien, plus spécialement au Manitoba, en y fondant des paroisses les plus solides dans le domaine de la foi, soit de la Chrétienté

Marie-Anna-A. Roy, nous semble née historienne tellement elle se passionne pour l'histoire des peuples, et plus encore à l'égard de son propre pays, par ses multiples recherches en explorant son passé, désirant mieux nous faire connaître et apprécier ceux qui ont tant donné d'eux-mêmes pour évangéliser et construire ce pays qu'elle aime tant, le Canada. Et avec quelle ardeur elle tient à nous entretenir de ces valeureux missionnaires qui nous arrivaient des vieux pays pour bâtir le nôtre à l'image de leur foi, de leur espérance et de leur charité si édifiante!

Oui, Marie-Anna-A. Roy a écrit une oeuvre fort captivante, tant au point de vue psychologique qu'historique, en outre d'être ornée de magnifiques illustrations, ce qui représente de sa part un travail de longue haleine! En somme, une présentation fort éloquente tant par le style que par tous les détails et precieux renseignements qu'il nous apporte pour mieux souligner le dévouement extraordinaire de ces missionnaires qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour glorifier le Maître Eternel, tout en venant en aide à leurs frères du Canada.

Cette oeuvre possède toutes les qualités requises pour figurer avec honneur dans les bibliothèques de tous les pays, plus spécialement du Canada, considerant que cet ouvrage à caractère historique et psychologique est destiné à rendre hommage non seulement à ces magnifiques missionnaires défricheurs du sol canadien, mais aussi à l'endroit des auteurs historiens, qui ont su consacrer autant de leur temps pour nous présenter avec ardeur, zèle et amour, ces admirables héros de l'histoire canadienne...

Nous souhaitons à l'auteur, Marie-Anna-A. Roy, tout le succès que mérite un tel ouvrage, auquel nous ajoutons l'expression de notre gratitude, ainsi que nos sincères félicitations.

Sylvie Francoeur

juin 1978
Editions Franciscaines, Mtl.

"Les Capucins de toutes - Aides" -- En vente chez l'auteur: Marie Anna A. Roy, 2086 rue Tupper, Montréal, Québec. Prix $6.00 port payé.

EDITORIAL

Je ne veux plus recevoir votre journal

Chers messieurs,

C'est avec grand regret que je dois vous dire que je ne veux plus recevoir votre journal. Je suis née dans le Québec, j'ai suivi ma famille dans l'Ouest en 1916. Nous avons reçu La Survivance depuis le premier numéro et ensuite Le FRANCO. J'ai été correspondante pour La Survivance pendant 20 ans, jusqu'en 1964 alors que nous avons déménagé à Edmonton. Ce n'est pas pour des raisons financières, mais je ne puis pas supporter votre attitude envers notre Premier Ministre. Cela vaut bien la peine d'avoir un journal français, quand vous ne faites que critiquer M. Trudeau. Nous avons l'honneur d'avoir un premier ministre canadien-français. Ce serait à vous de le défendre, au lieu de le critiquer. Votre rédacteur a même approuvé celui qui a écrit que le Canada français serait mieux sans Trudeau.

Keith Spicer est un autre Dalton Camp. Il essaie de faire ce que Dalton a fait à Diefenbaker.

Si vous pensez que le Joe Who ticoq Clank ferait un bon premier ministre vous ne pensez pas long. M. Trudeau a plus de finesse, de diplômatie et d'intelligence dans son petit doigt que tous ses adversaires dans toute leur personne.

Vos caricatures me choquent aussi. La dernière où vous mettez les libéraux noyés et seulement une main sortie, avec Turner marchant sur les eaux était de très mauvais goût. Ne cherchez pas à enterrer le parti libéral si vite. Ils ne sont pas encore morts.

Comme j'ai dit dans une lettre précédente que vous avez publiée, les canadiens français ont la mauvaise réputation de se couper le cou entre eux. L'histoire se répète encore avec ce fameux René Lévesque.

J'en ai assez dit. Quand il y aura un journal vraiment français, qui engage des hommes pour défendre notre cause, je serai fière de m'abonner.

Avec regret,

Mme Juliette Amiot

BONNE ANNEE

Les membres du comité de La Survivance et le personnel du FRANCO-ALBERTAIN offrent à tous les amis du FRANCO leurs souhaits les plus sincères pour une bonne et heureuse année 1979. Merci à tous les lecteurs, les commanditaires et les annonceurs qui ont accordé un fidèle appui au journal durant 1978.

M. Maxim Jean-Louis,

Bien cher monsieur,

Je suis heureux de voir que le FRANCO—ALBERTAIN a ajouté une section d'intérêt-général "Les bandes dessinées" à sa présentation. Je vous en félicite.

Ce supplément, j'en suis certain, intéressera les jeunes et les moins jeunes tout en influençant de façon positive la distribution du journal. Celui-ci rejoint présentement presque toutes les régions de la province et je reconnais les sacrifices et les inquiétudes que comporte la profession des média d'information.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans cette entreprise et je vous pris d'agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

G.J. Gagné

Agent d'information

LE FRANCO-ALBERTAIN

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone Hors-Québec et des Hebdos régionaux.

REDACTEUR EN CHEF: Maxim Jean-Louis
ADMINISTRATRICE: Francine Gagné
COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal
PUBLICITAIRE: Maxim Jean-Louis
MONTAGE: Anna Nowakowski-Hayes
SECRETARIAT: Danielle Cyr.

SIEGE SOCIAL: 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an et $20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

TELEPHONE: 422-0388 ou 424-9388

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0,50 cents l'exemplaire.

POLITIQUE

par Keith SPICER

Le Père Noël gâte nos hommes politiques

VANCOUVER — Vous ne croyez pas au Père Noël? Moi si: figurez-vous qu'un de ses lutins m'a glissé en douce un papier qui fera pâlir d'envie tous mes collègues: la liste des cadeaux de Noël que Saint-Nicolas a apportés aux hommes politiques canadiens pour 1978.

Peu importe si la plupart de nos hommes d'Etat ont célébré Noël dans la pure tradition de leurs prédécesseurs au pouvoir: au Sud, aussi loin que possible du Canada.

On peut bien sûr rétorquer qu'au nom de l'unité nationale, nous avons tous le devoir sacré de suivre les canards sauvages au soleil. C'est seulement à la Barbade ou en Floride, en effet, que les Canadiens anglophones et francophones peuvent se faire des civilités et partager des choses importantes, par exemple, tous en choeur, "crisser", le climat de leur pays.

Le Père Noël, lui, se moque pas mal de ces absences. Pour lui, le foyer d'un homme politique, c'est l'endroit où il laisse son sapin de Noël. Et voici ce qu'il a déposé pour chacun de nos bons ou vilains diables de la chose politique le 25 décembre.

— Pierre Trudeau: une boîte pleine à craquer d'humilité, enrubannée de sondages Gallup annonçant que Qui-vous-savez et les libéraux formeront un autre gouvernement de droit divin en juin 1979.

Dans une chaussette remplie à ras bord, deux cadeaux fantastiques qui, à coup sûr, assureront la réélection des libéraux. Tous d'abord, un bon pour 500,000 exemplaires de la biographie de Joe Clark, à distribuer gratuitement au public en mai prochain — la meilleure façon de couler les tories, c'est de donner un portrait fidèle de l'homme qu'ils veulent comme premier ministre.

Ensuite, un accord préliminaire avec le président Jimmy Carter pour la vente illimitée de gaz naturel albertain aux Etats-Unis. Cette simple action, pour mai également, déguiserait la pagaïe économique des libéraux en faisant remonter le dollar canadien jusqu'au niveau paritaire au moins. Nos autres exportations en prendraient un coup, mais pour des libéraux en route pour les urnes, l'initiative serait du tonnerre.

— Joe Clark: Le chef conservateur a eu un miroir à charmer magique: n'importe quel garçon de courses du Herald de Calgary peut s'y voir en Charles de Gaulle, en Winston Churchill et ou en Jack Kennedy.

Joe a eu également un train électrique avec des décalques CPR, pour jouer aux sir John A. Macdonald, et une cotte de maille (à porter sur le dos) pour se protéger des inévitables coups de poignard de l'ancien premier ministre John Diefenbaker.

— Ed Broadbent: Pour le chef NPD, y a-t-il cadeau plus exquis qu'un abonnement à vie au journal de droite, le Toronto Sun? Dans le même paquet se trouvait une oeuvre de Lubor Zink, chroniqueur au Sun(et responsable des épidémies d'empoisonnement au Zink), un petit manuel expliquant en détail — avec photos et dessins à l'appui — comment débusquer le communiste caché sous votre lit.

L'honnête Ed a également reçu un splendide complet -veston très habillé pour aller aux réceptions vice-royales de Rideau Hall, la résidence du gouverneur général. René Lévesque avait coutume de traiter Pierre Trudeau de "socialiste en veston de sport". Que dira-t-il lorsqu'il verra nos deux Ed nationaux (Broadbent et l'ancien premier ministre NPD Ed Schreyer, le futur gouverneur-général) débarquer endimanchés comme des banquiers de Bay street? Edifiant, non?

— René Lévesque: Puisque nous parlons du premier ministre du Québec, signalons que Santa Claus (mais oui, le Père Noël est bilingue!) lui a apporté un cadeau extrêmement approprié: une brochure de 5,364 pages, en anglais, résumant les principales vertus de la souveraineté-association. En appendice se trouve la meilleure partie: un glossaire qui définit les 36 manières de parler indépendance tout en donnant l'impression qu'il s'agit seulement de fédéralisme un peu réchauffé.

M. Lévesque a aussi reçu quelques accessoires de scène pour mettre en relief son jeu toujours plus rassurant d'Hamlet constitutionnel: Etre et ne pas être indépendant, en même temps.

Tout d'abord une pipe de bruyère écossaise: au lieu de tirer frénétiquement sur sa cigarette, M. Lévesque pourra faire ces lents et pensifs ronds de fumée qui donnent une subtile et angélique auréole.

Ensuite, le tout dernier disque de la nouvelle chanson -berceuse des péquistes à l'usage des Anglos agités, intitulée " Valium et violons".

— Bill Davis: Comme le premier ministre de l'Ontario, lui, a déjà fait sa reconversion politique du cigare à la pipe, qu'est-ce que le Père Noël a bien pu lui apporter? De toute évidence, des séances de thérapie de l'élocution pour arriver à singer le grondement rocailleux de John Robarts, son toujours crédible prédécesseur. Lorsque M. Davis apprendra à résonner comme Robarts, on pourra croire, en l'écoutant dans les conférences fédérales - provinciales, que sa syntaxe torturée est le fait d'un esprit politique fort nuancé.

J'allais oublier la trousse pour cambrioleur amateur de M. Davis, spécialement équipée pour dénicher un ou deux milliards de la Banque du Saint-Esprit albertaine, le fameux Fonds de l'Héritage constitué avec les redevances du gaz naturel et du pétrole.

— Peter Lougheed: Un modèle réduit de la Grande Muraille de Chine, un petit jouet merveilleux pour un homme qui s'inquiète des invasions d'assistés sociaux de l'Est canadien ou du déferlement de réfugiés vietnamiens, sans parler de rapaces comme le premier ministre Bill Davis qui veut avoir ses entrées dans la caverne d'Ali Baba souterraine de l'Alberta.

Comme livres de chevet, M. Lougheed a eu Touchez pas au grisbi (immortalisé à l'écran par Jean Gabin) et, pour assurer sa légende outre-tombe. Comment construire une pyramide, par Toutankhamon.

— Allan Blakeney: Ce nouveau riche, le premier ministre NPD de la Saskatchewan a reçu une rare gâterie: l'adresse du tailleur de M. René Lévesque . De cette façon, avec ses 3,000 ans de réserve en potasse, il pourra tout de même maintenir son image "classe ouvrière" en portant des complets qui grimacent.

— Richard Hatfield: Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a eu une photo encadrée et dédicacée de l'ancien maire de Moncton, Léonard Jones; ce cadeau était destiné à l'encourager dans sa politique de respect des droits linguistiques acadiens.

— Bill Bennett: Le premier ministre de la Colombie-Britannique a eu une inscription cadeau à un cours d'auto-hypnose grâce auquel il pourra se convaincre que son plan pour un Canada à cinq régions est vraiment tout à fait différent de celui proposé il y a dix ans par son révéré papa, W.A.C. Bennett. — Tous les autres premiers ministres provinciaux: ont reçu la promesse solennelle que le Père Noël ne les oublierait pas l'an prochain.

DIFFICULTES: français/anglais

TEST 11

1 - Two minutes for tripping
2 - It is less and less cold outside
3 - Is that all? I think so
4 - I scarcely remember them
5 - I was mistaken again
6 - I took only three
7 - I make use of them quite often
8 - The largest town in the world
9 - Let them come with us
10 - Let her play cards a few minutes
11 - Let them go away
12 - More expensive than we thought
13 - More than he had asked for
14 - Most students work rather hard
15 - My loved ones
16 - More and more
17 - My old watch needs cleaning
18 - Make up your mind
19 - Magazines are sold here
20 - Maybe he got lost

Score______________per cent

Deux minutes pour avoir fait trébucher — pour avoir donné une jambette.
Il fait de moins en moins froid dehors.
Est-ce tout? Je pense (crois) que oui — je le crois.
Je me les rappelle à peine — je ne me souviens guère d'eux.
Je me suis trompé de nouveau — j'ai commis une autre erreur— j'ai fait erreur une autre fois.
Je n'en ai pris que trois — j'en ai pris seulement trois.
Je m'en sers très souvent — je les emploie assez souvent — j'en fais usage plutôt souvent.
La plus grande ville du monde — la ville la plus populeuse du monde.
Qu'ils viennent avec nous! Laissez-les venir avec nous. — Permettez-leur de venir avec nous.
Laissez-la jouer aux cartes quelques minutes — permettez-lui de ...
Qu'ils s'en aillent — laissez-les partir.
Plus cher (coûteux) que nous ne pensions (croyions).
Plus qu'il n'avait demandé.
La plupart des étudiants travaillent plutôt fort (dur) — la majorité des ...
Les miens — ma parenté — ceux qui me sont chers.
De plus en plus — toujours plus — toujours davantage.
Ma vieille montre a besoin de nettoyage — d'être nettoyée.
Décidez-vous — prenez une décision.
On vend des revues ici — les revues sont en vente ici.
Peut-être s'est-il perdu (égaré)? Il s'est peut-être égaré (perdu)?
Il est possible qu'il se soit égaré — il se peut qu'il se soit perdu.

La bonne alimentation: faut y penser

Le lait, c'est du solide !

Comment se fait-il qu'il n'est plus permis de boire du lait lorsqu'on a dépassé l'âge de la tendre enfance ? Est-ce qu'on serait soudainement allergique au breuvage qui nous a permis de croître sainement jusqu'à cet âge? Comment une telle décision de priver notre organisme de ce bien-fait peut-il avoir des conséquences néfastes sur notre santé? Comment remédier de façon efficace à ce manque? Les produits laitiers viennent à notre rescousse avec de bons trucs.

Sachons d'abors que le Guide alimentaire canadien donne les recommandations suivantes en ce qui a trait au lait et produits laitiers:

Enfants jusqu'à 11 ans: 2 à 3 portions par jour (bébé non inclus).

Adolescent: 3 - 4 portions par jour

Adulte: 2 portions par jour

Femme enceinte ou allaitante: 3 - 4 portions par jour.

Ce groupe des produits laitiers comprend toutes les sortes de lait (entier, partiellement écrémé, frais, évaporé et en poudre) et divers produits tels que le fromage, le yogourt, le lait de beurre, les pouddings au lait et les produits laitiers glacés. 1 portion peut-être 1 tasse de lait, de yogourt, ou de fromage cottage, ou 1 1/2 oz de fromage cheddar ou transformé.

Le lait et les produits laitiers représentent les meilleures sources alimentaires de calcium, de riboflavine et de vitamine D. De plus, ils contiennent des protéines, de la vitamine A et plusieurs autres vitamines du groupe B. Les nombreux nutriments que ce groupe fournit permettent une croissance normale des os et des dents, donnent une apparence saine à la peau et aux cheveux, et jouent un rôle dans la vision en lumière restreinte.

Maintenant, faisons connaissance de plus près avec certains de ces produits. Le tableau suivant vous donne pour différents produits laitiers la quantité nécessaire qu'il vous faut consommer afin d'obtenir le même apport en calcium. Les calories et le pourcentage de matières grasses sont également indiqués.

PRODUIT LAITIER	QUANTITE	CALORIES	o/o MATIERE GRASSE
Lait homo	1 tasse	152	3.5 o/o
2 pour cent	1 tasse	116	2.0 o/o
Lait écrémé	1 tasse	80	0.1 o/o
Lait au chocolat	1 tasse	223	2.0 o/o
Yogourt nature	1 tasse	125	1.7 o/o
Crème glacée	1- 1/2 tasse	380	10.0 o/o
Lait glacée	1- 1/4 tasse	250	4.5 o/o
Fromage cheddar	1- 1/3 oz	156	30.0 o/o
Fromage cottage à la crème	1- 1/4 tasse	325	4.2 o/o

Ainsi, comme vous pouvez le constater, le lait, le yogourt et le fromage à pâte ferme sont les meilleurs produits à consommer. Pensons maintenant à leurs façons d'utilisation. Le lait peut-être utilisé de plusieurs façons: lait battu, pouddings, soupe crème; la poudre de lait écrémé peut être ajouté à de nombreux plats en casserole et produits de boulangerie; le lait évaporé donne plus de richesse à certains desserts, potages et sauces à base de lait. Pour ceux et celles dont les calories comptent pour beaucoup, le lait écrémé, le yogourt, le fromage cottage et celui au lait écrémé sont des sources-minceur idéales. Une garniture fouettée faite à partir de poudre de lait écrémé, constitue un excellent succédanné de la crème fouettée à basse teneur en calories et en gras et à haute teneur en calcium. C'est un régal pour les petits et les grands.

Une attention spéciale doit être portée à certains produits prêts-à-servir, lesquels laissent à penser qu'ils sont un produit laitier (exemple, poudding prêt-à-servir). Si le premier ingrédient est autre chose que du lait (sucre par exemple), ce produit n'est pas un produit laitier.

Alors maintenant, il n'en tient plus qu'à vous à explorer l'univers des produits laitiers. Bonnes découvertes - et bon appétit...



Association Canadienne-Française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout Franco-albertain déterminé à le rester.

Avis important

Vous êtes avisés par la présente que l'Exécutif provincial de l'ACFA a nommé un comité de candidatures, en vue de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu à l'Hôtel Macdonald, le 17 février prochain.

Le comité de candidatures, présidé par le Dr Jean Paul Bugeaud, invite tous les membres actifs ou à vie de l'ACFA qui désireraient poser leur candidature à la présidence provinciale, à remplir une formule qu'ils peuvent obtenir au secrétariat général.

Toute candidature devra être appuyée par trois membres actifs ou à vie de l'ACFA (article 35, Statuts et Règlements).

Si aucune candidature n'est reçue avant l'assemblée générale annuelle, le comité devra suggérer le nom d'au moins un candidat (article 36, Statuts et Règlements).

Toute déclaration de candidature devra être retournée à temps au secrétariat général de l'ACFA, 10008, 109e rue Edmonton, Alberta , T5J 1M5, sous pli fermé, et adressée aux soins du Président du comité de candidatures.

Des mises en nomination peuvent être également faites par un membre actif ou à vie à l'assemblée annuelle, à condition toutefois que la personne mise en nomination soit présente ou ait manifesté par écrit, son consentement.

Tout candidat à la présidence devra être résident de l'Alberta (articel 37, Statuts et Règlements).

Le directeur général

Léo Bosc

Edmonton, le 3 janvier 1979



Dr Jean Paul Bugeaud

ASSEMBLEES ANNUELLES REGIONALES

ST–PAUL	13 JANVIER
RED DEER	14 JANVIER
RIVIERE–LA–PAIX	27 JANVIER
EDMONTON	28 JANVIER
MORINVILLE – LEGAL	3 FEVRIER
BONNYVILLE	8 FEVRIER
LETHBRIDGE	10 FEVRIER

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants

SAMEDI, LE 6 JANVIER

Me Georges A. ARES, Edmonton
Richard CARRIERE, Edmonton
G. Lionel CROTEAU, Fort Kent
Mme Cécile DROUIN, Guy
Edouard FOURNIER, Edmonton
Mme Reine LAUZE, Falher
Dale NIWA, Bonnyville
Thomas J. PELLETIER, Morinville
Léonard ROUSSEAU, Edmonton

DIMANCHE, LE 7 JANVIER

Mme Mignonne ARCAND, Red Deer
Ovide BROUSSEAU, Bonnyville
Mme Nicole CONSTANT, Lethbridge
Marcel CORBIN, Grande Prairie
Mme Laure-Anna DALLAIRE, St-Paul
Paul LEBLANC, Edmonton

LUNDI, LE 8 JANVIER

Johan BRINKMAN, Sherwood Park
Mlle Louise M. DUBUC, Vegreville
Mme Louise FOURNET, Edmonton
Marcel MONFETTE, St-Isidore
Armand PREVILLE, Grande Cache
Claude ROSS, Lethbridge
Mme Jeannine TURCOTTE, Girouxville

MARDI, LE 9 JANVIER

Bernard CHARTRAND, Bonnyville
Raymond J. GARON, Valleyview
Mlle Noëlla JACQUES, Edmonton
Gérard JASMIN, Guy
Mme Lise LABERGE, St-Albert
Carl OSTOPCHUK, Whitecourt
Sr Madeleine c.s.c. RICHARD, Edmonton
Philip ROBINSON, St-Paul
Mme Mariette TREMBLAY, Lethbridge
Mme Suzanne VAILLANCOURT, Calgary

MERCREDI, LE 10 JANVIER

Philias AMYOTTE, Edmonton
Mme Margaret BOUCHARD, Lethbridge
Mlle Dolorès CHABOT, Toronto
Mme Alexandra A. DALTON, Edmonton
Oscar FAUCHON, Calgary
Mlle Agathe GAULIN, Edmonton
Oscar LEBEL, Edmonton
Mme Agathe ST–PIERRE, Edmonton
Henri VAN BRABANT, St-Paul

JEUDI, LE 11 JANVIER

Daniel BERUBE, Edmonton
Raymond BRISSON, Calgary
Mme Cécile DESROCHERS, Red Deer
Mme Monique IBARRA, Edmonton
Mme Huguette LAMANE, Lethbridge
Mme Medora LECHASSEUR, St-Albert
Mme Juliette LUSSIER, McLennan
Gérard PELLETIER, Morinville
Christiane TREMBLAY, Peace River

VENDREDI, LE 12 JANVIER

Sr Monique s.c.e. BEAULIEU, Arborfield
Michel C. BERUBE, Beaumont
Mme Pierrette BOUCHER, High Level
Mme Léontine DEMERS, Edmonton

Paul DESCHENES, St-Albert
Mme Marthe HERIVEAU, Picardville
Mlle Shelley KSENYCH, Lethbridge
Mme Irène A. LACHAMBRE, Edmonton
Mme Albertine LANGLOIS, Edmonton
Gérard J. MAGNAN, Beaumont
Mme Pauline SYLVESTRE, Bonnyville
Paul ST–LAURENT, Jean Côté
M. Jacques TREMBLAY, Lethbridge

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5

CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

LUNDI AU VENDREDI

(MAGAZINES et VARIETES)

09:30 LA VIE QUOTIDIENNE

11:00 L'AMI BOULANGER

11:30 LES COPAINS D'ABORD

24:08 ALLIAGE



ROGER BOUCHARD

(INFORMATIONS et ACTUALITES)

08:00 LE MONDE CE MATIN

12:00 LE MONDE MAINTENANT

13:03 PRESENT NATIONAL

17:00 DE TOUT LES POINTS DU MONDE

17:20 AU RYTHME DU MONDE

20:00 LE MONDE CE SOIR

RAPPORTS DES MARCHES DES GRAINS...DES ANIMAUX...
CHRONIQUES PORTANT SUR DES SUJETS AUSSI DIVERS QUE L'APICULTURE, L'HORTICULTURE, LE JARDINAGE, LES BOISES, LA CHASSE ET LA PECHE, LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ALBERTAINES, CANADIENNES ET MONDIALES...
CONSEILS ET CONCOURS D'AGRICULTURE CANADA...
MUSIQUE D'AMBIANCE CAMPAGNARDE ET CHANSONS FOLKLORIQUES...
HUMOUR DE L'ANIMATEUR NORMAND FONTAINE... C'EST "EN QUARTS ET SECTIONS"
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 12H.30 ET 13H. ET ENTRE 13H.30 ET 15H.
SUR LES ONDES DE CHFA... LA VOIX AGRICOLE DE RADIO-CANADA EN ALBERTA.



LE MARCHE AUX PUCES 09:05-09:30

animé par Normand Fontaine... pour l'achat, la vente ou l'échange d'objets inutilisés... ou insusités!

RIVIERE LA PAIX

Raymonde Aubin
(837-8208)

Jubilé d'or de Girouxville

Fête de reconnaissance

GIROUXVILLE — La fête de clôture du Cinquantenaire de Girouxville a été impressionnante autant au point de vue religieux que social.

La célébration commence à 14 heures par un diaporama sur l'historique de Girouxville. De longues heures de recherches et d'efforts ont contribué à faire revivre ces 50 années passées. Le révérend Père Roger Prieur (imitant la voix d'un vieillard) explique les scènes qui se déroulent sur l'écran. Quelle merveilleuse leçon d'histoire pour les jeunes qui n'ont pas connu cette époque.

A 18 heures, Mgr. Henri Légaré et neuf prêtres de la région défilent en procession solonnelle dans l'Eglise, comme on le faisait aux grandes fêtes religieuses de jadis. On remarque les Pères Roger Prieur, curé de Girouxville, Clément Desrocher, René Bélanger, Benoît Frigon, Albert Bouchard, Oscar Pinard, Denis Dubuc, Wilfrid Dubé et Clément Richer.

Mme Dolores Nolette d'une voix claire, harmonieuse et chaude explique les différentes parties de la messe. Les deux servants de messe sont M. Albert Simoneau et M. Aimé Anctil, deux pionniers.

La messe des Anges est chantée en latin comme on le faisait au début de la paroisse afin de rendre hommage aux pionniers. Le choeur de chant est sous l'habile direction de Mme Evelyn Rochon avec Mme Marcella Lorain à l'orgue. Les lectures sont faites par Lucie St-André et Norman Doucet.

Mgr. Légaré entonne le "Gloria" comme c'était d'usage avant le renouveau dans l'Eglise. Dans son homélie Monseigneur cite: "Nous sommes dans la joie aujourd'hui parce que vous avez joui pendant cinquante années de curés fidèles et de paroissiens qui ont une piété toute spéciale envers Marie. Un Jubilé d'Or est un temps de souvenir, un temps aussi de reconnaissance. Il ne faut pas oublier que votre belle paroisse fait parti d'un diocèse. Le tissu même de la paroisse, la toile, ce sont les paroissiens qui font monter et grandir cette communauté qu'est l'Eglise." Pendant sa récente visite au Vatican les dernières paroles du Pontif Jean Paul II étaient: "Tous vos fidèles sont dans mon coeur."

Monseigneur félicite aussi le révérend Père Clément Desrocher, prêtre résident à Girouxville depuis 15 ans qui fête son 40e anniversaire de vie sacerdotale.

Un moment de silence est gardé en mémoire de nos chers disparus de la paroisse, et aussi afin d'exprimer la sympahtie et la peine que les paroissiens ressentent à l'annonce de la mort accidentelle survenue sur la route le 7 décembre de deux des leurs: Mme Alice Bégin et son fils Jean.

A l'offertoire un groupe de pionniers: Jos Doucette, Oliva Dufresne, Béatrice Aubin, J.A. Boisvert, George Lanctot Irène Soucy, Adrienne Dumont, Stephanus Soucy, L.P. Houle, Roger St-André, Cora Charest, Alice Benoit, Eva Couillard, Jos Laverdière, Ernest Parent et J.B. Guidon, offrent les richesses de la région: du blé, du miel, des fruits, des fleurs et même un modèle miniature de la première Eglise de Girouxville.

Après la cérémonie religieuse on se rend au gymnase de l'école pour un délicieux banquet. A la table d'honneur nous remarquons: M. Léo Bosc, sec. général de l'A.C.F.A. provinciale, Louis Sylvian maire de la municipalité Smoky River, Mme Jeanne Cunningham épouse du maire de Girouxville, André Nogue, représentant de Secrétariat d'Etat, M. Roberts, Nadia Korpus, représentante régionale du Département de la Culture, Simone Sylvain présidente des Dames Chrétiennes, Aimé Anctil, pionnier, Jeanne Motut, Roger Prieur, Mgr. Légaré, Clément Desrocher, Mme Henri Paule Anctil présidente du Comité du Cinquantenaire, Roger Motut président provincial de l'A.C.F.A., Benoit Frigon, ancien curé de Girouxville, René Bélanger, prêtre originaire de Girouxville, Mme Aline Houle, M. et Mme Robert Girard président du Comité de Finance, M. Roy Cunningham, maire de Girouxville et M. Roger Houle, Maître de Cérémonie.





Celui-ci invite les dignitaires à adresser la parole.

1) M. Roy Cunningham, maire de Girouxville souhaite la bienvenue à tous et remercie tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour faire de cette fête un succès.

2) Mme M.P. Anctil remercie la population de Girouxville pour leur participation. Elle offre au révérend Père Prieur deux plaques: la première avec les noms des 18 prêtres qui ont oeuvré dans la paroisse. La deuxième plaque donne la liste des noms des paroissiens.

3) Le Père Prieur se dit embarassé d'accepter ces plaques car il n'est à Girouxville que depuis 2 ans. C'est au Père Clément Desrocher que revient cet honneur.

4) M. Louis Sylvain se dit fier d'être natif de Girouxville. Ses parents étaient du nombre de ces nobles ancêtres. Il nous raconte brièvement l'historique de la région depuis la pré-histoire quand les Castors étaient maître ici-1e site paroissial à Dréau qui fut déménagé à Girouxville en 1928, l'Eglise bâtit en 1929, l'école de deux classes avec 43 élèves en 1930 et le progrès accomplit depuis.

5) M. André Nogue apporte les souhaits du Secrétariat d'Etat, M. Roberts.

6) Nadia Korpus représentante régionale du Ministre de la Culture de l'Alberta félicite le comité du 50e pour la bonne entente et l'enthousiasme qui a régné tout au long des préparations de la fête autant en juin qu'en décembre. Elle apporte le message de Joyeux Noël de Horst Schmidt.

7) Valère Grenier, président de l'A.C.F.A. régionale, présente le Dr. Roger Motut président de l'A.C.F.A. provinciale.

8) Celui-ci demande aux gens de la région de rester fidèle à la culture que leurs pères et grand-pères leur ont transmise. Il n'y a qu'une façon d'apprendre une langue C'EST DE LA PARLER. Présentement il y a un grand mouvement chez les anglophones d'apprendre le français et de bien le parler et nous francophones que faisons-nous de ces richesses? ?

Plusieurs présentations ont ensuite été faites au Père Clément Desrocher pour ses 15 ans de service. Une bourse offerte par les paroissiens, une plaque des Dames Chrétiennes et un magnifique couvre-pieds piqué fait à la main par les membres du Club Etoile avec le nom de chaque famille inscrit dans les carrés.

M. Cunningham, au nom du député et Ministre d'Agriculture, Marvin Moore, présente un écusson-souvenir aux pionniers qui résident encore à Girouxville.

Plus tard dans la soirée on présente un ruban souvenir à chaque dame pionnière et Mlle Simone Doucet récite un poème en leur honneur.

Au programme d'amateur, organisé par Mme Thérèse Begin: figurent les majorettes de l'école de Girouxville, divers chants par la chorale locale, dirigée par Mme Jocelyne Rochon, une gigue par M. Emile Doucet un poème "Cher Pasteur" par Mlle Rachel Doucet.

M. L. Laberge a ressuscité le Père Giroux, agent de colonisation et fondateur de Girouxville, avec une conférence comme il avait dû en faire beaucoup à cette époque pour emmener des colons dans l'Ouest.

Le clou de la soirée est la pièce en deux actes: "Un mari pour Jacqueline" par un groupe local. Les acteurs sont: Lucienne Pitre, Mme Agatte Doucet, Mme Francine Tardif, Denis Houle et Albert Fontaine. Cette soirée était organisée sous l'égide de la "Débâcle".

Le Comité du 50e mérite félicitations et remerciement de toute la région pour cette magnifique fête.

Tous les membres du comité profitent de l'occasion pour remercier très sincèrement tous les paroissiens qui ont si bien collaboré à faire de ces fêtes un grand succès: Nous espérons que ces grandes festivités ont permis de refaire des liens profonds ou encore créer une union plus intense parmi la grande famille Canadienne-française de Girouxville. Merci à tous! Joyeux Noël et Sainte Année!

REMERCIEMENTS

FALHER — Mme Samuel Boudreault désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Samuel Boudreault soit par offrande de messe, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit.



Ici Radio-Canada

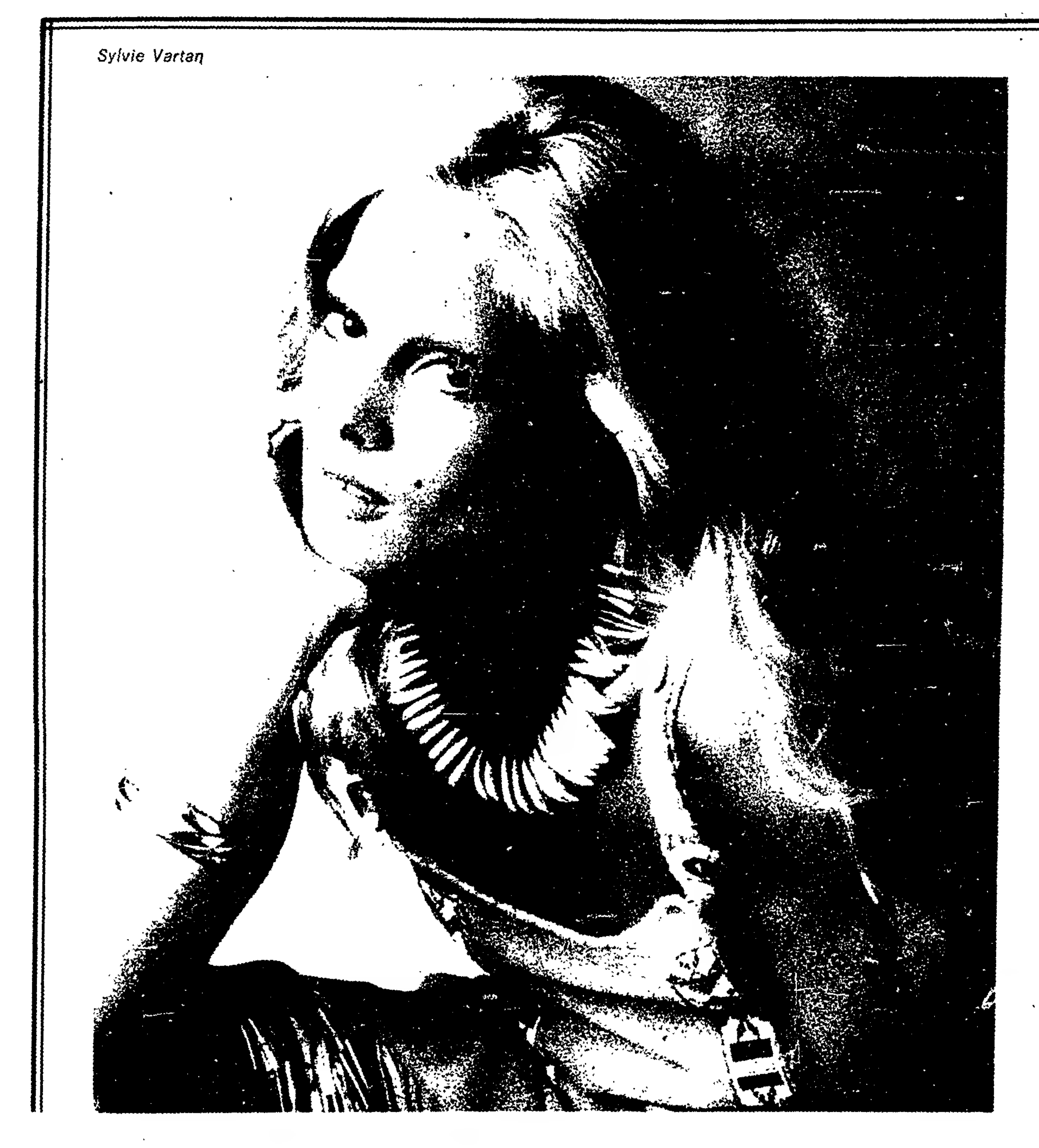
Programme de la télévision

Semaine du 6 au 12 janvier 1979

Volume 13 numéro 2

supplément : 4 pages

Sylvie Vartan



Un spectacle raffiné

En première partie des **Beaux Dimanches**, le 7 janvier à 19 h 30, **Faut voir ça** présente aux téléspectateurs de Radio-Canada **Sylvie Vartan.**

samedi
6 janvier

7h55 OUVERTURE ET HORAIRE

8h00 L'ÉCOLE DE SKI DE FOND SUNLIFE
De Banff.

8h30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec. «Feuilles mortes».

9h00 CANDY
«Le Voyage vers l'inconnu».

9h30 KARINO
«La Lutte pour la vie» (1re de 2). Grâce à la lutte passionnée pour sauver Karino, celui-ci guérit.

10h00 AU COIN DE MA RUE
Aventures de deux enfants vivant à Montréal. Rech. et scénario: Anik Dousseau et Marie-Francine Hébert. Narratrice et réal.: Anik Dousseau. Prod.: Via le Monde Inc.

10h30 LES HÉROS DU SAMEDI
«Kayac en piscine». Au centre Claude-Robillard. Animateur: Pierre Dufault. Analyste: John McDermott. Réal.: André Latour.

11h30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Rech.: Diane England et Elizabeth Gagnon. Chroniqueur: Dominique Arel. Anim.: Jacques Lemieux. Réal.: J.-L. Paquette et Max Cacopardo.

12h00 LES CIRQUES DU MONDE
Animateur: Jean Richard. Réal.: Ian Smith. «Un cirque dans la ville». Johnny, Jimmy et Jerry, voltigeurs à cheval, de Suède. Les French, clowns de Belgique. Les Augustes de soirée, Jacko Fossett et Little Billy, d'Angleterre. Les chiens footballeurs de Dogsi, match commenté par Thierry Roland, d'Allemagne. Les Antares, trapèze et perche aérienne sous un avion, de France. La cavalerie Hofmann, présentée par Yasmine Smart, d'Angleterre. Les grandes illusions de Lee Pee Ville, du Danemark.

13h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Concours permettant à huit jeunes francophones de filmer pendant six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. Anim.: Alain Stanké. Réal.: Henri Parizeau. «11e semaine de la course».

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Trois étoiles et cinq fourchettes ou l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec». Visite de l'Institut et rencontre avec des étudiants et avec M. Antoine Samuelli, responsable. Int.: France Nadeau. Réal.: Nicolas Doclin.

15h00 LE 60e ANNIVERSAIRE DE LÉONARD BERNSTEIN
Les membres du National Symphony Orchestra de Washington et son directeur musical Mstilav Rostropovitch, des comédiens, des chanteurs et des solistes rendent hommage au célèbre chef d'orchestre. Au programme: «Greeting Prelude» (Stravinsky); Extr. du «Songfest», «West Side Story», «On the Town» et «Wonderful Town» (L. Bernstein) et le 1er mouv. du «Triple Concerto» (Beethoven).

16h00 PHILIPPE, LE PETIT
Philippe est la risée de tous parce qu'il est très petit. Un jour, la flûte qu'il possède devient enchantée et lui permet de faire grossir ou rapetisser des objets. Avec Andy Greissel et Katrin Jakobeit. Réal.: H. Zschuche.

L'Observateur
le 7, 20 h 30

Redécouvrir ce que nous sommes

Une troisième édition du magazine culturel **l'Observateur** sera présentée dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 7 janvier à 20 h 30.

Sous le titre *Mon pays bleu*, on tentera de comprendre pourquoi le bleu est si important et si fréquemment utilisé au Québec. Si on s'arrête un instant pour y penser, on retrouve du bleu partout dans la Belle Province. Qu'il s'agisse des sigles gouvernementaux, des sigles d'offices ou de régies, des voitures de police, des autobus, du métro ou de dépliants publicitaires, il semble qu'ici plus qu'ailleurs, on choisisse le bleu de préférence aux autres couleurs. **L'Observateur** tentera de savoir comment on peut définir le bleu, quelle est son influence sur l'être humain et pourquoi le Québec est si «bleu».

Trois invités nous donneront leurs opinions sur le sujet. Il s'agit de MM. Jacques Bouchard, de BCP; Marcel Saint-Germain, de la compagnie Bell Canada, et de Jacques Bergeron, psychologue du Centre québécois de la couleur. Recherche: Jean V. Dufresne.

On a des p'tites nouvelles pour vous autres

Cette chronique nous apprendra ce que des écoliers francophones de toutes les régions du Canada savent ou ne savent pas des autres francophones du pays. Réalisée grâce à une subvention de la Fondation d'études du Canada, en collaboration avec la faculté d'Education de l'Université Laval, cette expérience a été menée par Jean Bélanger, professeur titulaire à la faculté des sciences de l'Education de cette Université. Des élèves ayant participé à l'expérience, ainsi que M. Bélanger seront invités à nous communiquer leurs découvertes. Recherche: Claude Fleury.

Les conservatoires en conserve

Plusieurs invités nous diront ce qu'ils pensent des conservatoires de musique du Québec. Ces conservatoires remplissent-ils leur rôle, répondent-ils aux besoins des étudiants et les préparent-ils vraiment à l'exercice de leur art? Divers témoignages d'étudiants, de jeunes professionnels, de professeurs et de compositeurs nous éclaireront sur ces questions. Recherche: Lise Richer-Lortie.

Le Tarzan de Plessisville

Au moment où les professionnels du cinéma s'interrogent sur les projets gouvernementaux qui les concernent, il en est qui pratiquent cet art sans se prendre au sérieux. Cette semaine, France Nadeau rencontrera un cinéaste amateur qui travaille depuis des années à réaliser des films avec les gens de son milieu, qui racontent toutes sortes de choses. Gabriel Baril nous parlera de son travail, de ses créations et de son premier film, *Tarzan*, qui met le héros aux prises avec des Indiens québécois. Recherche et entrevue: France Nadeau.

Cafés à jouer

Il semble que les boîtes à chansons hier très populaires cèdent depuis peu la place aux cafés-théâtres que l'on retrouve dans les principaux centres québécois. Pour savoir pourquoi ce changement s'est produit, à quel besoin il répond et qui fréquente ces nouveaux lieux de création, **l'Observateur** a posé la question à Jean Barbeau et François Beaulieu, auteurs dramatiques; Mathieu Gaumont, metteur en scène; Marie-Hélène Gagnon, comédienne; Henri Barras, du Café de la Place, et Stéphane Leclerc-Marois, du café-théâtre le Pont tournant. Recherche: Colette Beauchamp.

La critique des critiques

On les accuse de tout, on les méprise, on les louange et on les craint; mais qui sont-ils vraiment, qui servent-ils et à quoi servent-ils, ces critiques? **L'Observateur** posera un certain nombre de questions pour tenter de savoir si la critique exerce une véritable influence sur la vente des billets d'un spectacle, par exemple. Peut-on dire que les critiques décident du succès ou de l'échec d'une pièce, d'un récital et même d'une carrière? Pour connaître les conclusions surprenantes de cette petite enquête, écoutez les témoignages de Guy Latraverse, producteur; Michel Girouard, critique; Ginette Reno, chanteuse populaire; Martyal Da Sylva, critique, et André Brassard, metteur en scène. Recherche: Jean V. Dufresne.

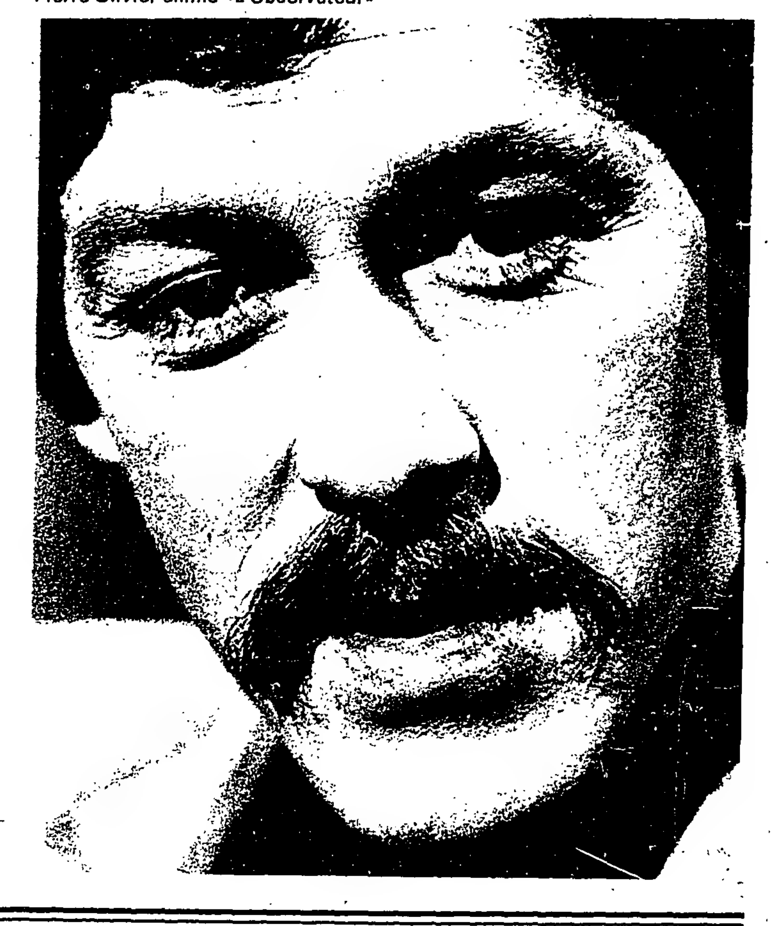
Une femme en or

L'Observateur présentera cette semaine un petit film original de Claude Fournier qui raconte l'histoire du directeur d'une agence de publicité à qui tout réussit et qui est sur le point de perdre sa femme. Cette dernière le met au défi de la vendre en utilisant les méthodes habituelles qui font son succès lorsqu'il lance un nouveau produit sur le marché. Et c'est l'histoire de ce défi que nous raconte le film.

Animateur: Pierre Olivier. Rédacteur en chef: René Homier-Roy. Réalisation: Jean Bissonnette, assisté de Denise Roger, et Royal Marcoux, assisté de Diane Pudmans.

H. F.

Pierre Olivier anime «L'Observateur»



17h00 BAGATELLE
«Caliméro va à la fête». «Contes et légendes»: «La Princesse Poucette». «Barbapapa»: «En ski». «Le Capitaine Marc Simon». «Les Contes de Bolek et Lolek»: «La Lampe d'Aladin» «Magoo retourne au collège». «Mini-Proutt»: «Les Vacances». «Pouf et Riqui»: «Le Tour du chapeau». «Bugs Bunny». «Le Rouge et le bleu»: «Le Mégaphone».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Canucks de Vancouver rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 HEBDO-SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud. Revue de *presse: Claude Bisaillon. Réal.:* Michel Beaulieu.

21h30 LA FEMME BIONIQUE
«La Menace». L'OSI se rend compte d'un vol effectué par ordinateur à partir d'un terminal situé à l'Université du Sud.

22h30 LE TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 LES AFFAIRES DE L'ÉTAT
Le Parti conservateur.

23h10 CINÉMA
Un mariage au vert (A New Leaf). Comédie réalisée et interprétée par Elaine May, avec Walter Matthau et George Rose. Un homme a dilapidé la fortune héritée de son père. Pour continuer son train de vie, il ne lui reste qu'à épouser une fille riche, quitte à s'en débarrasser après le mariage (USA 70).

dimanche
7 janvier

8h25 OUVERTURE ET HORAIRE

8h30 PASSE-PARTOUT
«Les Labours».

9h00 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Le Supplice de l'eau». Les émissaires du nouveau roi pillent tout sur leur passage. Wickie veut détourner l'eau de la montagne.

9h30 GRISU, LE PETIT DRAGON
La vie de deux dragons: le père, Fumé, est heureux de son sort contrairement à son fils, Grisu, qui veut changer le monde et qui se montre rebelle. «Le Roi de la botanique».

9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettistes: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Réal.: Réal Gagné. «La Lumière».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Matane. Célébration de la messe par l'abbé Georges Ouellette. Présentateur: le père Emile Legault. Réal.: Gilbert Langlois, CBGAT-Matane.

11h00 FOOTBALL AMERICAIN
Match de championnat. *Commentateur: Raymond Lebrun.* Analyste: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.

14h00 INITIATION A LA MUSIQUE
«Structure d'une composition». Animateur et chef d'orch.: Mario Duschênes. Réal.: Jacqueline Léveillée **(dernière)**

14h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. **La Science au service de l'art** (dernière de 3). «La Peinture». Le but du laboratoire de recherches des musées de France: mettre la science au service d'une meilleure conservation des oeuvres d'art. Le secteur des peintures est le plus ancien. Invitée: Madeleine Hours, Laboratoire de recherches des musées de France, Paris. Narration: Marc Fillion. Interview: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. **Reprise demain à 23 h 20.**

15h00 LE PRINCE ET LE MENDIANT
Dessins animés. Réal.: Chris Cuddington. En Angleterre au XVIIe siècle, un prince change de place avec un pauvre.
Tchou, Tchou. *Film d'animation.* Quelques enfants s'amusent à un jeu de construction. Surgit un dragon qui bouscule leurs blocs et dérange tout. Que faire et comment écarter l'intrus?

16h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier. — Chronique horticole. — Commentaire sur l'actualité agricole. — Animateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

17h00 SECOND REGARD
«Information religieuse», avec Yves Blouin. Réal.: Lucien Létourneau. — «Messe québécoise» inspirée d'airs de folklore, oeuvre du musicien-compositeur Pierick Houdy, prof. au Conservatoire de musique du Québec, à Québec. — «Le Centre de spiritualité ignacienne». Ce centre s'occupe d'éducation de la foi et d'animation spirituelle. — «Ginette Boucher, de Sainte-Marie-de-Beauce». Peintre de sumi-e: peinture à l'encre de Chine décrivant un état d'âme et destinée à provoquer un éveil spirituel chez le spectateur. Animatrice: Myra Cree. Rech. et int.: Gilles-Claude Thériault. Réal.: Jean Charbonneau.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme. Interviewer: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Rolland D'Amour, Gaston Lepage et Gilbert Lepage. Après avoir mangé trois douzaines d'huîtres, l'oncle Procule est gravement malade. Réal.: Maude Martin.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Sylvie Vartan. Spectacle enregistré au Palais des Congrès à Paris. Sylvie Vartan, entourée de trente musiciens, quatre choristes et quatorze danseurs, chante: «Cet instant est à moi», «Petit rainbow», «Les Bateaux», «Le Temps du swing», «Arrête de rire», «Don't Leave Me this Way», «Tout l'bazar», «Georges», «La Drôle de fin», «Jubilation», «Operator», «Je vivrai pour deux» et «Dancing Star». Réal.: Bernard Lion. Prod.: Paris Show *Vision.*

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Magazine culturel. «Mon pays bleu». L'importance du bleu au Québec, avec MM. Jacques Bouchard, BCP; Marcel Saint-Germain, Bell Canada, et Jacques Bergeron, psychologue, Centre québécois de la couleur. — M. Jean Bélanger, prof., sciences de l'Education de l'Université Laval, et des élèves nous apprennent ce que des écoliers francophones savent des autres francophones du pays. — Témoignages d'étudiants, de jeunes professionnels, de professeurs et de compositeurs sur les conservatoires de musique du Québec. — France Nadeau rencontre Gabriel Baril, cinéaste amateur. — «Les Cafés-théâtres». Inv.: Jean Barbeau et François Beaulieu, auteurs; Mathieu Gaumont, metteur en scène; Marie-Hélène Gagnon, comédienne; Henri Barras, du Café de la Place, et Stéphane Leclerc-Marois, du café-théâtre le Pont tournant. — Guy Latraverse, producteur; Michel Girouard, critique; Ginette Reno, chanteuse; Martyal Da Sylva, critique, et André Brassard, metteur en scène nous parlent des critiques. — «Une femme en or», film de Claude Fournier. Rech.: Jean V. Dufresne, Claude Fleury, Lise Richer-Lortie, France Nadeau et Colette Beauchamp. Rédacteur en chef: René Homier-Roy. Animateur: Pierre Olivier. Réal.: Jean Bissonnette et Royal Marcoux.

21h30 TEL QUEL
«L'Etranger». *Documentaire sur l'immigration.* Quel est l'impact social, économique, politique de la venue d'un grand nombre de citoyens d'autres pays? Que faisons-nous pour que «l'étranger» se sente moins «à l'étranger?» L'interprétation du rôle de l'immigration par des représentants des gouvernements d'Ottawa et de Québec. Interviews, texte et narration: Michel Pelland. Recherches: Michèle Marchand, Viviane Jungfer et Laurier Bonhomme. Réal.: François Brunet.

23h00 LE TÉLÉJOURNAL

23h15 DERNIERE EDITION

23h10 CINÉ-CLUB
Pousse-Pousse. Comédie réalisée et interprétée par Daniel Kawna, avec *Marthe Ndome Ewane*, Marcel Nvondo et Edward Tchaptchet. *Conducteur d'un triporteur*, Pousse-Pousse est amoureux de Rose, la deuxième fille de papa Bessédé. Au *Cameroun*, la coutume veut que le prétendant verse une dot au futur beau-père. **Papa Bessédé abuse de cette coutume et ses exigences sont exorbitantes (Cameroun 74).**

lundi
8 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 EN MOUVEMENT
La condition physique, c'est quoi? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.

9h15 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «En classe».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «De la grande visite».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Les salles d'eau: le principe modulaire. Choix de décor: miroirs, carrelages, dénivellations, store vertical, *accessoires.* «*La Chaine* haute fidélité», avec Pierre Charest, électronicien. L'entretien des disques: où les ranger, peut-on les laver? Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE

11h30 HAROLD LLOYD ●
Harold a maille à partir avec Alfred à qui il a soufflé la petite amie. — Harold remplace un prince russe, son sosie.

12h00 VERS L'AVENTURE
Histoire d'un garçon. Mebratu. «Dum Dum».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Michel Brouillette. Inv.: Chantal Catela, Gaston Couturier, Georges Dor et Jean Rafa. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Activités du CLSC de Saint-Henri, Petite-Bourgogne». — «L'Art de s'habiller», avec Marielle Fleury. — Louise Lambert-Lagacé: l'alimentation chez les adolescents. Rech.: Nicole Gilbert-Champagne. Int.: Françoise Faucher. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Trois-Rivières. «La Religion

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
semaine du 8, 13 h 35

Une semaine riche d'expériences exaltantes

Trois sujets sont au programme de l'émission du **lundi 8 janvier** à 13 h 35. Il sera d'abord question des activités du CLSC de Saint-Henri, Petite-Bourgogne qui, contrairement aux autres CLSC qui fonctionnent par modules, a choisi une approche globale, appliquée à trois différents secteurs: personnes âgées, famille et jeunesse, clinique médicale et consultations psycho-sociales. On verra quels sont les objectifs visés par chacun de ces secteurs et les activités qui ont été créées pour les mettre en application. A titre d'exemple, des rencontres ont été mises sur pied sur le thème «Se connaître en tant que femmes». A l'issue de ces rencontres, un groupe de femmes y ayant participé feront le bilan de cette expérience. Recherche: Nicole Gilbert-Champagne.

En deuxième partie, on parlera de l'art de s'habiller, avec Marielle Fleury, qui se concentrera sur les accessoires. Et pour terminer l'émission, Louise Lambert-Lagacé nous parlera de l'alimentation chez les adolescents. Recherches: Nicole Gilbert-Champagne. Interview: Françoise Faucher. Réalisation: Jeannette Tardif, assistée de Marie-Paule Gagné.

Le sexisme à l'école

En première partie de l'émission du **mardi 9**, nous assisterons à une table ronde dirigée par Aline Desjardins. Dans le document que le Conseil du statut de la femme a présenté au gouvernement et intitulé «Egalité et indépendance», on dénonce un certain nombre de situations, dont voici quelques exemples: 73% des personnages centraux des manuels scolaires sont des hommes et des garçons; le système scolaire québécois n'offre présentement aucun programme structuré d'éducation sexuelle. Selon une enquête menée par l'Université Laval, seulement 28% des filles du secondaires V trouvent très important pour une femme d'acquérir les qualifications pour travailler et assurer sa sécurité.

Mme Christine Piette-Samson, membre du Conseil du statut de la femme, sera l'une des invitées à cette table ronde qui réunira également des représentantes des principales associations féminines qui se sont penchées sur la question. Quatre thèmes seront abordés lors de cette rencontre: le sexisme dans les manuels scolaires, l'éducation sexuelle dans les écoles, le sexisme dans l'orientation professionnelle des étudiants et la formation des enseignants. Recherche: Jeanne Benoist.

L'émission se poursuivra en compagnie de Trixi, une artisane originale qui, après avoir étudié à l'école des Beaux-Arts, décide un jour de laisser tomber la sculpture pour revenir à ses premières amours, la fabrication de vêtements. Il importe de mentionner que Trixi se préoccupe peu de la mode lorsqu'elle crée ses vêtements. Davantage créatrice, elle se sert avant tout de son imagination. Après avoir commencé par faire des bannières en 71, elle fait ensuite des jupes, des corsages, des boléros et des couvre-lits. Nous la rencontrerons en compagnie de sa petite fille Pénélope qui fut aussi pour elle une source d'inspiration. A l'ère de la fabrication en série et des modèles que l'on retrouve à des milliers d'exemplaires, aux saisons où tout le monde porte les mêmes couleurs, il est intéressant de constater qu'il est encore possible de se vêtir selon ses propres goûts, sans suivre les décisions des grands couturiers ou des grandes industries.

Au Salon des métiers d'art du Québec, le public a pu se familiariser avec ce que, somme toute, on peut appeler ses oeuvres. Montage: Elise Anctil. Réalisation: Monique Renaud assistée de Francine Lavallée.

Démolition ou rénovation

A l'émission du **mercredi 10**, nous verrons un film sur la rue Saint-André. On y fera le portrait de cette rue et de ses habitants. Louise Arcand s'entretiendra avec des personnes qui y sont nées et qui y habitent depuis 50 ou 60 ans. Plusieurs déplorent la démolition des maisons encore habitables et semblent très heureux de voir que des jeunes viennent s'y installer et que des propriétaires aient décidé de rénover leur maison. Le film nous donnera des exemples concrets des problèmes qui se posent aux locataires et aux propriétaires. Recherches: Johanne Ménard. Réalisation: Pierre Duceppe assisté de Gisèle David.

Au secours du consommateur

Aline Desjardins animera une table ronde, le **jeudi 11.** Plusieurs spécialistes discuteront du livre du psychologue Jacques Castonguay, intitulé *la Psychologie au service du consommateur.* Il semble que ce soit la première fois qu'un psychologue mette sa science au profit des citoyens plutôt qu'à celui des entreprises commerciales. Assaillis par des publicités tapageuses et souvent mensongères, les consommateurs ne prennent pas toujours conscience qu'ils sont manipulés. En définissant tous les mécanismes utilisés et toutes les théories du conditionnement qui sont employées par les professionnels du marketing, Jacques Castonguay permet aux gens de se rendre compte de la façon donc ces professionnels jouent sur les cordes sensibles de chacun. En comprenant ces mécanismes, il est plus facile d'analyser nos vrais besoins et de faire un choix qui reflète un peu plus notre liberté individuelle et de nous protéger contre l'usage abusif des techniques publicitaires. En plus de Jacques Castonguay, Nicole Forget sera également l'une des invitées à cette table ronde. Présidente de l'Association des consommateurs du Canada, elle est aussi la seule femme à faire partie du Conseil d'administration de l'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James. Nous retrouverons aussi, à cette table ronde, un publicitaire et un professeur de marketing. En deuxième partie de l'émission, il sera question de l'impact social des diverses solutions au problème de l'énergie.

L'éducation créatrice

L'émission du **vendredi 12** nous parviendra de Québec où nous rencontrerons, en compagnie de Micheline Archambault, deux jeunes comédiennes du Théâtre des Confettis qui feront le point sur leur création, «Le Chien Arachide» visant à dénoncer les stéréotypes qui prévalent toujours dans l'éducation des enfants. Nous rencontrerons ensuite **Lucie Léveillé-Ryan**, psychopédagogue, qui nous parlera de l'éducation créatrice, thème d'un atelier qu'elle animera lors du congrès du Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle. Pour terminer cette émission, nous verrons un reportage sur des cours de menuiserie qui ont été mis sur pied à Sillery à la suite de pressions faites par des femmes. Michèle Pérusse s'entretiendra avec quelques apprenties qui lui feront part de leurs motivations. Réalisation: Jacques de Varennes.

H. F.

Aline Desjardins



Louise Arcand



et la vie religieuse». Invités: Chanoine Wilfrid Bergeron, du Grand Séminaire de Nicolet; Frère Eugène Campana, Frère de Sacré-Coeur; Soeurs Lucille Chamberland, *Soeur Grise de Montréal et Béatrice Naud, Fille de* Jésus, et Père Roméo Fernand *Porter, franciscain. Rech.: Fran*çoise Giroux-Cloutier. Anim.: *Georges Dor. Réal.: J.-C. Houde.*

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Petit ami de mon pays».

15h45 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis se ressemblent» (1re de 2).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE GUTENBERG
Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais. «La Roche qui bouge».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoît L'Herbier. Dir. musicale: Cyrille Beaulieu. Réal.: André Desbiens. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR

19h00 COSMOS 1999
Début.
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. «Métamorphose». Le commandant Koenig et le Dr Russel volent au secours d'une équipe d'Alpha prisonnière sur la planète Psycho. Le commandant doit faire face à une décision capitale pour la survie d'Alpha face aux exigences de Mentor qui désire approvisionner son super-cerveau robot.

20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Sylvie Léonard, Guy Provost, Julien Bessette, Jean-Jacques Desjardins, *Dorothy Berryman, Serge Tur*geon, Reine France, Marjolaine *Hébert et Marcel Gauthier*. Antoine a fait comprendre à son *fils Martin qu'il ferait mieux de* s'installer ailleurs. Léandre a *surpris son fils Réal en train de* boire. Réal.: Yvon Trudel.

20h30 LES JORDACHES

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h15 DERNIERE EDITION

23h20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 7 janvier à 16 h 30.

23h50 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIÈRE
«Au temps des carrioles». Documentaire réalisé par François Brault et Michel Lessard. Nos ancêtres ont toujours été des amateurs de chevaux et de véhicules. Le Québec d'aujourd'hui ne fait que prolonger une tradition bien enracinée.

24h20 LES BRIGADES DU TIGRE
«L'Ere de la calomnie». 1914 — La guerre entre la presse et la politique entraîne une escalade. Le député Germain Bergeval entreprend une campagne d'épuration dirigée contre les politicailleurs et les journalistes véreux.

mardi
9 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 EN MOUVEMENT
«*Abdomen*». *Précautions médicales* et tenue vestimentaire pour un programme de conditionnement physique. Anim.: Pierre Tessier. Part.: *Suzanne.*

9h15 *LES 100 TOURS DE CENTOUR*
«Quel désordre».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«*Le Loup*» *(1re de 5).*

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Boulier»: «Le Cinq berceur». «Le Temps des inventions». «Tarzan». «Dessin-minute»: «Le Poisson». «Grenouille Ernest»: «Le Bain de soleil». «Le plus beau métier du monde».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Le Meuble», avec Jean-Pierre Bellemare. Anciens meubles du Canada français; la ferme St-Gabriel, le couvent des Ursulines et le Musée de Québec. «Référence-express»: la Fédération de l'Age d'or du Québec. «Hygiène capillaire», avec Pierre Ladouceur. Les traitements: naturels.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Soin de beauté: huile pour le bain, avec Louise Latraverse. Secourisme: ski alpin et ski de randonnée, avec Hugues Ferland. Restauration: entretien et nettoyage du laiton, avec Ken Meany.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«L'Antarctique». Les pingouins, bien qu'on en dénombre dix-huit espèces, deux seulement vivent sur le continent même: le pingouin Empereur et l'Adélie.

12h00 LASSIE
«La Séparation» (3e de 7). Toujours en quête de son maître, Lassie s'aventure aux abords d'une ferme d'élevage. Le propriétaire fait feu et blesse Lassie.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde, dirigée par Aline Desjardins, avec Mme Christine Piette-Samson et des représentantes d'associations féminines, sur le document «Egalité et indépendance». — Rencontre avec Trixi, créatrice de vêtements. Rech.: Jeanne Benoist. Réal.: Monique Renaud.

14h30 CINÉMA
Les Bidasses en folie*. Comédie* écrite et réalisée par Claude Zi*di, avec les Charlots.* Cinq copains musiciens participent à un concours. *Ils remportent la demi*finale mais sont appelés sous les *armes (Fr. 71).*

16h00 BOBINO

16h30 LES ÉGRÉGORES
Réal.: Hubert Biais.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski. Réal.: Jean Rémillard. Inv.: le groupe Sonde et le chanteur belge Jofroi.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE DE DISNEY
«Gus» (1re de 2). Une mule fait partie d'une équipe de soccer.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de *Janette Bertrand*. Avec Jean Lajeunesse, Patricia Nolin, *Pierre Dufresne, Amulette* Garneau, Juliette Huot, Yves Massicotte, Pauline Martin, Donald Pilon, Johanne Garneau, Diane Lavallée, Yves Fortin et Alexandre Guité. Charles-Henri fait la grève de la faim parce que Soeur Angèle est repartie dans son couvent. Armande doit contracter un emprunt. Réal.: Aimé Forget.

20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Valérie Gagné et Stéphane L'Ecuyer. «Le Dîner aux chandelles». C'est l'anniversaire de mariage de Francine et Rémi. Un dîner en tête-à-tête s'annonce. Réal.: R. Guay.

21h00 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: Gilles Gougeon, Patrice Julien, René Mailhot, Daniel Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques, Hélène Saint-Martin. Coord.: Micheline Di Marco.

22h00 A COMMUNIQUER

22h30 LE TELÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 RENCONTRES
Invité: le Dr Claude Olivenstein, médecin et psychiatre. Il consacre sa vie aux jeunes drogués. Il a publié «Il n'y a pas de drogués heureux». Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h50 PROPOS ET CONFIDENCES
Antonine Maillet se raconte (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h20 CINEMA ●
Une si jolie petite plage Drame réalisé par Yves Allegret, avec Gérard Philipe, Madeleine Robinson et Jean Servais. Un homme arrive sur une petite plage. Seul un hôtel isolé est ouvert, tenu par deux personnes. Il est suivi par un inconnu qui dit l'avoir vu tuer sa maîtresse (Fr. 48).

mercredi
10 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 EN MOUVEMENT
Comment se préparer à l'effort physique? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.

9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Le Bon Samaritain».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 TAM TAM
«Le Classement» (2e de 5).

10h15 YOU HOU
«Eau, terre, air, feu» (3e de 5).

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité», avec Nicole Hébert-Marchand. Le «travail»: signes précurseurs; les vrais et les fausses contractions; quand faut-il se rendre à l'hôpital; le caractère douloureux de la contraction. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Le foie est-il aussi nutritif qu'on le dit?

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: trois hors-d'oeuvre, avec Claudette Taillefer. Dépannage, avec André D'Amour.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
Début.
«Un homme d'ici». John Pitt, fils d'un Anglais et d'une Canadienne française; créateur, constructeur.

12h00 TOUMAÏ
«Le Sanglier pygmée».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Rénovation du logement rue Saint-André». Louise Arcand s'entretient avec des personnes qui y sont nées et qui y habitent depuis 50 ou 60 ans. Rech.: Johanne Ménard. Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Deschambault. M. Joseph Gignac présente M. Georges Montambault et Mme Alphonse Boisvert. Mmes Victor Paré, Léopold Dussault et M. Eugène chantent. Au violon: MM. Albert Paris, Léopold Gosselin et Roméo Perron. Chronique information de Monique Lalande: besoins spéciaux en aide sociale, avec M. Simon Brossard. Animateur: Pierre Paquette. Recherches: Lucie Lépine, Monique Lalande, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Dir. mus.: Herbert Ruff. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Sâdhu lance une campagne pour la paix.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Réal.: Henriette Grenier. Invité: Alain *Crevier.*

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR

19h00 TES FILLES ET MES GARÇONS

19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. «Concours d'amateurs». Murielle et Marie-Berthe se préparent à chanter pour un concours d'amateurs. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Christiane Pasquier, Eileen Clifford et Jean-Pierre Masson. Réal.: Florent Forget.

Scénario

Ariane
mercredis 10, 17, 24 et 31 janvier, 21 h 30

Le rêve valorisant la vie; la vie valorisant le rêve

Notre époque, décadente comme il n'en fut pas, adore la matière, l'argent, les gadgets. Et l'homme moyen, neutralisé entre les «réductionnistes», les marchands et les illusionnistes, pense vivre en civilisation. Mais il arrive à certains de s'ouvrir les yeux. Soit événement imprévu, soit épreuve tragique, soit lassitude, **ils** s'arrêtent tout à coup, **réfléchissent**... ou rêvent.

Et c'est ce qui se passe pour Guy, l'un des protagonistes d'**Ariane**, un **Scénario** de Nicolas Bornemisza et Diane Cousineau-Fancott, qui sera présenté en quatre épisodes les mercredis 10, 17, 24 et 31 janvier à 21 h 30.

Donc ce Guy, en proie à la crise de l'homme de quarante ans, semble inconsolable de la mort de sa mère. A sa femme Anne, nerveuse, exaspérée, qui le presse de se remettre à vivre, il rétorque ne plus savoir où il en est. Absent de lui-même, inattentif à ce réel où il se cogne de toute part, Guy se questionne, se cherche, attend il ne sait plus quoi d'une sorte de rêve qui le fige et le ravit. A défaut de maîtresse véritable, il s'en crée une en imagination. Issue de son subconscient, cette Ariane est plus réelle que sa femme et incarne tout ce qu'Anne n'a pas.

Ariane, c'est l'épouse idéalisée, la maîtresse passionnée et passionnante, la femme spirituelle, charmante, épanouie, cultivée et fine, hyperféminine et vaporeuse... Elle habite un appartement de son rêve, un lieu clos conçu par un poète, tout en camaïeu rose. «Là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté».

Penser à Ariane, la rejoindre, vivre quelques instants même fugitifs en sa présence, c'est apprendre à vivre, sentir, penser, aimer vraiment...

Plongé dans une tragique dichotomie, Guy ne sait plus bien où commence et où se termine le réel.

Mais Anne, dans son décor «dur», quotidien, vulgaire, s'inquiète et pressent la présence de la «voleuse». Les scènes succèdent aux scènes mais rien n'y fait. Guy, dont le rythme de vie en famille comme au travail est désormais incohérent, repousse même la présence d'une véritable maîtresse... Celle-ci jamais, pense-t-il, n'atteindra à la beauté, à la «réalité» de la femme de son rêve.

Les reproches d'Anne ne lui causent aucun remords; car il «s'évade seulement»... Et il ne vient à l'esprit ni du mari ni de l'épouse que tout est en eux et qu'ils pourraient tout harmoniser.

Cependant, la crise de Guy une fois arrivée à maturité, se résorbe peu à peu dans le puissant exutoire de l'imagination; mais Anne, voulant surprendre son mari à l'appartement de l'autre, sera surprise à son tour. Le nid de rêve est vide, déserté semble-t-il, sans meubles... mais un homme est là, seul, tout au fond de la pièce. Il ressemble étonnamment à son mari mais en mieux: romantique, plein d'allant, l'homme idéal, l'homme du rêve...

Ariane, une dramatique pleine de poésie et de vérités profondément humaines. L'analyse à la fois subtile et méticuleuse non seulement de la crise de l'homme de quarante ans, mais aussi des rapports du couple et des fantasmes. Le rêve valorisant la vie et la vie valorisant le rêve.

La réalisation

Le réalisateur, Jacques Segard, n'avait pas la tâche facile; mais il a résolu avec aisance et élégance le délicat problème de conférer le plus de vraisemblance possible à la séquence du rêve qui se déroule à la fois dans l'esprit et dans la vie. En effet, les décors de Norbert Poulin sont d'une parfaite adéquation et l'appartement d'Ariane, sorte de coquille de nacre rose, semble faire corps avec Andrée Lachapelle. La musique d'Antoine Padilla (dont le réalisateur pense qu'il est un André Gagnon plus intellectuel) insuffle vie au moindre détail.

Jacques Segard, comme un chef d'orchestre d'envergure, a su fondre tous ces éléments en un tout homogène et dense. Il dirige ses acteurs avec inspiration et il a su nous montrer une Andrée Lachapelle, dans son double rôle d'Anne-Ariane, pleine d'intelligence, de sensibilité et de naturel. Quant à Jacques Godin, il fait à nouveau la preuve de ses dons multiples. Nous verrons qu'il incarne aussi bien les personnages complexes et sensibles que les gros durs bornés.

Distribution

Anne-Ariane Andrée Lachapelle
Guy .... Jacques Godin
Guillaume .... Raymond Legault
Thomas .... Pascal Rollin
Isabelle .... Danielle Gagné
l'ingénieur ...... Aubert Pallascio
l'aveugle .... Paul Hébert
Eric .... Sébastien Rose
Catherine .... Sophie Léger
Ulla .... Francesca de Oliviera
le curé .... Claude Grisé
France .... Linda Plamondon
Ursula .... Lisette Guertin

Equipe technique

Musique .... Antoine Padilla
Décor .... Norbert Poulin
Costume .... Francine Boizard
Maquillage .... Louise Bach
Coiffure .... Aline Guilbault
Ensemblier .... Jean Henquet
Chef machiniste .. André Legris
Prise de son .. Jean-Marc Rioux
Bruiteur .... Jean-Pierre Dery
Eclairage .... André Nepveu
Jean-Paul Rouillard
Montage magnétoscopique
Yvon Howison
Assistant à la production
Claude Joly
Script-assistante
Priscille Beaulieu
Direction technique
Richard Pichette
Réalisation .... Jacques Segard
Réalisateur coordonnateur
Claude Désorcy

Sophie Léger, Sébastien Rose Jacques Godin et Andrée Lachapelle



Les auteurs

Signalons que les deux auteurs d'**Ariane** en sont, avec cette dramatique, à leur première oeuvre littéraire. Diane Cousineau-Fancott, docteur en littérature de l'Université de Paris, est recherchiste et interviewer à Radio-Québec. Pour sa part, Nicolas Bornemisza, Québécois d'origine hongroise, a été durant huit ans monteur de films à Radio-Canada. Ensuite, après avoir réalisé des films industriels pour l'Hydro-Québec, il a été réalisateur à Radio-Québec. Actuellement, il est producteur-exécutif à la télévision ontarienne.

René Houle

Andrée Lachapelle



Jacques Godin et Andrée Lachapelle



20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Monique Aubry, Michel Dumont, Jean-Luc Montminy, Monique Lepage, Louise Saint-Pierre, Paul Hébert, Lionel Villeneuve, André Lacoste, Danielle Schneider et Nathalie Naubert. Abel rend visite à sa mère. Isabelle Beauchemin et Huguette Picard sont devenues de bonnes amies. Jos veut revenir à la maison. Réal.: Jean-Yves Laforce.

20h30 HORS SÉRIE
Racines. Drame d'après Alex Haley. Le problème des Noirs dans cette longue lutte vers une liberté difficile à conquérir. Chicken George est libre et possède une terre dans le Tennessee **(dern.)**.

21h30 SCÉNARIO
Ariane. Dramatique de Nicolas Bornemisza et Diane Cousineau-Fancott. Guy semble inconsolable de la mort de sa mère. Sa femme Anne le presse de se remettre à vivre et lui se questionne, se cherche, attend. A défaut de maîtresse véritable, il s'en crée une en imagination. Avec Andrée Lachapelle, Jacques Godin, Raymond Legault, Pascal Rollin, Danielle Gagné, Aubert Pallascio, Paul Hébert, Sébastien Rose, Sophie Léger, Francesca de Oliviera, Claude Grisé, Linda Plamondon et Lisette Guertin. Réal.: Jacques Segard.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«Les Virus». Invités: MM. Armand Boudreault, Serge Belloncik et Pierre Payment, prof. au dép. de virologie, Institut Armand-Frappier, et Jean Joncas, m.d., Ph. D., dir. du dép. de microbiologie, hôpital Ste-Justine. Rech. et int.: Yanick Villedieu. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Hélène Robert.

22h30 LE TELEJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h00 DERNIERE EDITION
23h20 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. Visite d'une maison créée pour la femme dans le besoin, une initiative des Filles de Jésus. Entrevue avec une physiothérapeute. Anim.: Louise Hamel. Réal.: Pauline Voisard.

24h00 CINÉMA
Les Clowns. Film réalisé par Federico Fellini, avec Pierre Etaix et Annie Fratellini. Le monde merveilleux du cirque, mythe de l'enfance, métaphore de la vie (It. 70).

jeudi
11 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
«Cou». Les douleurs musculaires après l'exercice. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.
9h15 LES ORALIENS
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 ANIMAGERIE
«Le Loup» (2e de 5).
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Trompe-l'Oeil»: «Gaston, le vieux soulier». «L'Elégance au téléphone». «Panoplie»: «La Machine à montrer». «Le Poème». «Dessin-minute»: «Chat et poissons». «Un amour de peluche». «L'Air du temps». «Ockemi et Sporaton»: «Les Lunettes».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Lise Prudhomme-Pouliot. La courtepointe (2e de 2). Assemblage: tissu. «Référence-express»: la Croix-rouge. «Des sites à découvrir», avec Pierre Vincent: la Côte Nord.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11h30 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
«Ma chère terre». Les Cajuns et la musique. Rech.: André Gladu. Réal.: André Gladu et Michel Brault.
12h00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
«L'Arrivée des tritons».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Véronique Béliveau, François Léveillé, Michelle Richard et Lucile Dumont. Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Psychologie au service du consommateur», livre de Jacques Castonguay. Table ronde avec Jacques Castonguay; Nicole Forget, prés. de l'Association des consommateurs du Canada; un publicitaire et un professeur en marketing. — André Delisle, ingénieur et journaliste, nous parle de «Energie et organisation sociale». Rech.: Yolande Aubert. Réal.: Fernand Choquette.
14h30 CINÉMA
Les Rebelles de l'Arizona (Arizona Busbwakers). Western réalisé par Lesley Selander, avec Howard Keel, John Ireland et Yvonne de Carlo. Libéré par les Nordistes qui le tenaient prisonnier, un homme est engagé comme shérif (USA 67).
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers, Reynald Bouchard, Ghislain Tremblay, Suzanne Garceau et Angela Laurier. Musiciens: Denis Larochelle, Mario Bruneau, Céline Prévost et Gaston Brisson. Textes: Jacqueline Barrette, Isabelle Doré, Daniel Jasmin, Gilbert Larocque, Jean-Pierre Plante, Raymond Plante, Francine Ruel, Jacques Senécal et Jean-Yves Soucy. Réal.: Renault Garlépy.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais et les petits spectacles, avec Françine Grimaldi. Réal.: Jacques Payette. Invitée: Priscilla Lapointe.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 VISAGES
19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Anouk Simard, Jean-Pierre Chartrand, Normand Chouinard, Daniel Roussel, Lionel Villeneuve et Christiane Pasquier. «Le Meilleur Ami de l'homme». Louis ordonne à Huguette de se débarrasser du caniche. Réal.: René Verne.
20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.
20h30 LES GRANDS FILMS
L'Uniforme de la honte (Baby Blue Marine). Comédie réalisée par John Hancock, avec Jean Michael Vincent, Glynnis O'Connor et Michael Conrad. Au lendemain de Pearl Harbor, un aspirant marin rencontre un déserteur. Celui-ci le fait boire (USA 76).
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h00 DERNIERE EDITION
23h30 TELE-SELECTION
"Au nom de la femme"
24h30 CINEMA
La Toile d'araignée (The Cobweb). Drame réalisé par Vincente Minelli, avec Richard Widmark, Lucille Ball, Charles Boyer et John Kerr. Dans une clinique pour malades mentaux, une forte tension existe entre le personnel et les patients. Un incident banal déclenche le drame (USA 55).

vendredi
12 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
Ce qui compte: la dépense d'énergie. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Mémo va chercher de l'aide».
9h30 PASSE-PARTOUT
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Lettres IN. «Tiens, un dessin de Martien dans ma main».
10h15 VIRGINIE
«Un rêve délicieux».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Femme dans ses différents âges», avec le Dr André Aubry. De 12 à 20-21 ans: anticonception. La pilule: aspects social et médical. Comment réagir face aux relations des adolescents. «L'Ataxie de Friedreich», avec le Dr Guy Geoffroy (1re de 2). Origine du nom. Manifestations cliniques. Examen d'un enfant atteint de cette maladie.
11h00 ENVIRONNEMENT
Début.
Emission du Conseil des ministres de l'Education. «Le Monde naturel». L'homme a habité un monde naturel lorsqu'il était chasseur et cueilleur et n'essayait pas d'organiser la nature.
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
«Bien mal acquis». Billy et l'Indien gardent le magasin général et découvrent que des boîtes de saumon sont avariées.
12h00 PRINCE NOIR
«Un jeune médecin arrogant».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Louise Lemire, Jacques Lepage et Laurent Lavigne. Réal.: Louise Charlebois.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Micheline Archambault rencontre deux comédiennes du Théâtre des Confettis qui met à l'affiche «Le Chien Arachide». — Lucie Léveillé-Ryan nous parle de l'éducation créatrice. — Reportage sur des cours de menuiserie pour femmes. Michèle Pérusse s'entretient avec des apprenties. Réal.: Jacques de Varennes, Québec.
14h30 LES ATELIERS
D'Ottawa. Invités: MM. Edgar Mallais travaille le cuir repoussé et le bois brûlé; Lionel Lefebvre fabrique des mitaines en fourrure et en cuir, et Charles-André Guénette nous parle des débuts de Kapuskasing. Rech. et coanim.: Monique Dumont. Anim.: Henri St-Georges. Réal.: Patricia Ely.
15h30 FANFRELUCHE
«En Grèce mythologique».
16h00 BOBINO
16h30 ES-TU D'ACCORD?
«Guatemala».
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Michel Gélinas.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
18h50 NOUVELLES DU SPORT
19h00 IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME
Dessins animés réalisés par Albert Barillé. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours. «Les Vallées fertiles».
19h30 LA VIE DE MARIANNE
«Madame de Valville». Marianne craint pour son amour et son avenir. Les révélations de Mlle Varton et le comportement de son amant ne la rassurent pas **(dernière)**.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
Réal.: Marcel Brisson.
21h00 SOUS LE SIGNE DU LION ●
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
«La Femme dans l'économie du Québec». «La Vente des vins dans les épiceries». «La Location ou l'achat d'un téléviseur». Test: les cires à plancher. Reporters: Normande Juneau, Pierre Dupont, Jean Giroux et Marcelle Trépanier. Anim.: Simon Durivage. Réal.: Jean-Claude Leblanc.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h00 DERNIERE EDITION
23h20 CINEMA
Luv. Comédie réalisée par Clive Donner, avec Jack Lemmon, Peter Falk et Elaine May. Un homme s'efforce de redonner goût à la vie à un ami désespéré. Il l'emmène chez lui et fait même en sorte de favoriser une idylle entre lui et sa femme, espérant ainsi obtenir un divorce (67).

LETHBRIDGE

Hélène Canesson
(327-9360)



Les commissaires disent "oui" au programme d'immersion

LETHBRIDGE — La Commission Scolaire Publique de Lethbridge a accepté, en principe, l'instauration d'un programme d'immersion dès septembre 1979.

Les commissaires ont unanimement manifesté leur support au projet, qui sera discuté de nouveau en mars prochain, lors de la présentation du budget.

Le directeur des programmes, M. George Bevan, a présenté le rapport qu'il a rédigé sur la possibilité d'établir un tel programme. Il a insisté pour dire qu'il ne se prononce nullement sur sa "désirabilité" — c'est le rôle des commissaires.

Ce rapport se base sur une étude extensive des programmes d'immersion existants dans la province et à travers le Canada, et sur les résultats à un questionnaire qui a été envoyé à quelques 1,000 familles ayant des enfants en âge d'entrer en maternelle et / ou 1ère année, en septembre prochain.

Ces résultats montrent que 28 parents seraient intéressés à inscrire leur enfant en 1ère année, et 35 en maternelle. M. Bevan conclut qu'il y a donc suffisamment de support de la part des parents.

Quant à la structure administrative, le rapport recommande qu'une 1ère année, et une maternelle soient instaurées pour l'année 1979-80, et qu'un niveau soit ajouté chaque année, jusqu'en 9ème année. Toutes les classes devraient être situées dans une seule école. L'endroit qui semble convenir le mieux, pour le moment, est l'école Agnès Davidson, située au sud de la ville.

Cette école peut abriter en ce moment 7 classes d'immersion. S'il devenait nécessaire d'ouvrir deux classes de chaque niveau, il faudrait alors déménager: Fleetwood-Bawden sera disponible après la construction d'une école à Lethbridge-Ouest.

M. Bevan recommande que la Commission Scolaire organise elle-même la maternelle. C'est un précédent, car toutes les maternelles de la ville sont organisées par des groupes de parents. Mais il pense que c'est nécessaire si on veut assurer une certaine continuité, et une clientèle pour la 1ère année.

Cependant, avant d'être inscrits, les enfants devraient être testés, et seuls ceux présentant une maturité linguistique suffisante et un niveau intellectuel moyen devraient être admis.

Sur ce point, le Dr. Petherbridge, directeur des programmes à l'Université de Lethbridge, apporte les résultats d'une étude récente, selon laquelle l'immersion ne retarderait pas l'évolution des enfants présentant des difficultés d'apprentissage: il n'y aurait donc aucune raison de les refuser.

L'enseignement du français se fera selon le maximum autorisé par le Ministère de l'Education, qui stipule qu'on doit donner une demie-heure d'anglais par jour en maternelle, une heure de la 1ère à la 6ème année, et au delà de 150 heures minimum par semestre.

M. Bevan recommande aussi que la Commission Scolaire organise le transport des élèves, et les autorise à dîner à l'école. Ceci pourrait éventuellement causer des problèmes, mais cela est pour assurer le succès du programme.

Pour répondre à une préoccupation d'un des commissaires, qui se demande si l'immersion n'est pas une mode en éducation, M. Jacques Moquin, du département provincial d'éducation, informe qu'aucun programme d'immersion n'a encore été arrêté en cours de route en Alberta, et que, politiquement, ce type de programme est plus viable qu'auparavant.

Il s'agira pour les commissaires de décider, à ce moment-là, s'ils veulent payer pour un projet auquel ils reconnaissent des avantages éducatifs auxquels ils sont unanimement favorables.

Les coûts seront discutés en mars prochain avec le budget de la Commission Scolaire. Ils sont estimés à $37,500 pour la première année d'opération, avec une augmentation de $ 20,000 chaque année jusqu'à l'instauration de toutes les classes, et ce, prenant en considération toutes les subventions qu'il est possible d'obtenir.

A l'école Ste-Marie, cinq classes d'immersion

LETHBRIDGE — Notre tour d'horizon des endroits où le français est enseigné nous amène à l'école Ste-Marie. Quelques 115 enfants venant pour la plupart de familles anglophones, fréquentent les classes d'immersion de la 1ère à la 4ième année. En tout cinq classes, car il y a deux 1ère année.

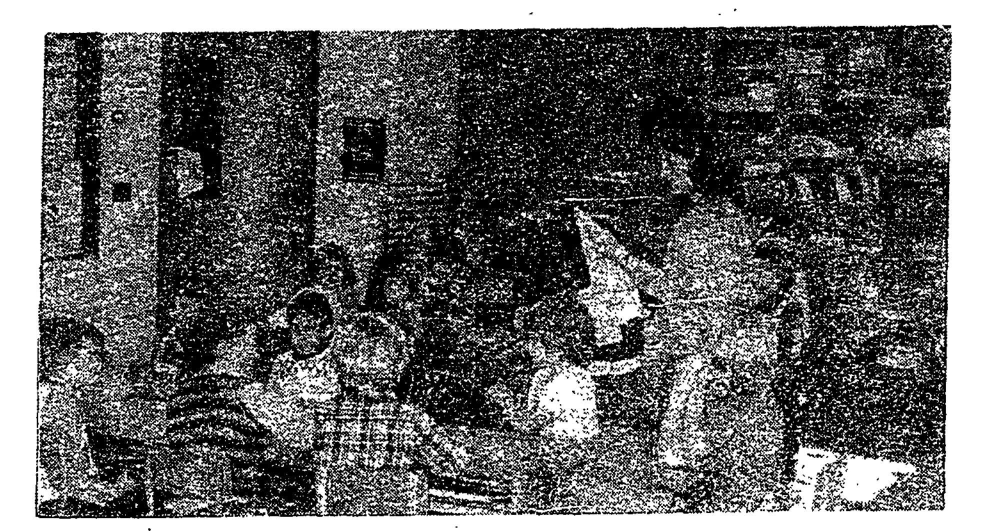
D'emblée, les classes présentent une atmosphère française. Toutes les inscriptions aux murs sont en français et les enfants accueillent le visiteur avec un "gros bonjour". Tout l'enseignement, excepté l'anglais et la religion se fait en français. Le professeur de 4ième année, de son côté, n'enseigne pas ces matières (il échange des cours avec un autre professeur de l'école), parce qu'il désire que ses élèves ne lui adressent la parole qu'en français.

Au fur et à mesure de leur apprentissage, les enfants répondent de plus en plus en français. En 1ère année, on entend encore assez d'anglais en réponse aux questions du professeur, qui sont soit dit en passant parfaitement comprises, mais en 4ième année, questions comme réponses, tout se dit en français.

Et cela déborde le cadre de la classe elle-même, puisqu'aux dires du vice-principal de l'école, on entend les enfants bavarder et jouer en français à la récréation et pendant le lunch.

Les classes de 1ère et 2ième année sont un peu plus bruyantes que les autres. Les enfants doivent apprendre la langue, cela implique donc plus d'enseignement oral, et aussi plus d'activités où l'on doit s'exprimer.

Le programme d'immersion existe depuis l'automne 1974, et tous, tant parents, que professeurs et administrateurs, s'accordent à dire que c'est un succès. En 4ième année, les enfants parlent couramment le français, savent l'écrire, et suivent sans difficulté les mêmes programmes qui sont offerts aux classes unilingues.





Activités

ACTIVITES

Tous les vendredis, à partir de 19 h 30 rencontre hebdomadaire au Centre Culturel.

LE 14 JANVIER

Au centre Culturel Ciné-Dimanche présente: "La merveilleuse fable de Cendrillon", à 14 heures.

LE 17 JANVIER

A l'Université le Ciné-Club présente: "L'homme qui aimait les femmes" à 19 h 30.

LE 18 JANVIER

REUNION

Au centre Culture à 19 h 30 pour le Comité d' Education

CALGARY

Monique Jeannotte

(Bur: 262-7074)
(Rés: 288-7638)

Visite du Père Noël à la paroisse Ste-Famille



Le Père Noël Héros de la fête.

STE–FAMILLE – C'est décidement en grand que la paroisse Ste-Famille de Calgary a fêté la venue du Père Noël. Le 17 décembre, aucun effort n'avait été négligé pour que cette fête des enfants reste pour les petits, une fête mémorable.

Près de 150 personnes s'étaient rassemblées au sous-sol de l'Eglise, à l'issue de la messe, pour déguster sandwiches, gâteaux, biscuits, bonbons, dans une ambiance heureuse qui se reconnaissait au niveau élevé des tons de voix: on sentait l'excitation dans l'air, tant chez les enfants que chez les grands.

Pour les parents, c'était une émotion bien vécue que d'entendre leur enfant réciter un poème, chanter un Frère Jacques d'une voix bien ferme, réaliser que la toute petite de l'année dernière peut maintenant jouer du piano ou danser. Elle se présente sur la scène cette année, pour offrir aux 'grands' le plaisir de la voir et de l'entendre.

Une famille où l'on chante, est une famille heureuse.

Que les chants de Noël aient été exécutés par 2,3,4 voix ou par toute une chorale, c'était fête d'entendre tous nos jeunes nous démontrer ce qu'ils peuvent et savent faire.



Groupe de danses folkloriques.

L'effort que les professeurs de danses folkloriques fournissent depuis septembre, nous donne envie, à nous les moins jeunes, de nous joindre à nos jeunes et d'exécuter nous aussi, des danses aux rythmes de musiques exotiques, venant d'autres civilisations. On ne peut que féliciter les mamans qui ont pensé et accompli les nouveaux et si jolis costumes pour ces jeunes.

Mais l'atmosphère devient tendu... on attend le personnage principal de cette fête: on attend le Père Noël. Quand enfin, précédé du son familier des grelots de ses rennes, voilà le beau bonhomme de rêve ! ! "Bonjour, Bonjour, les enfants! " Ho, Ho, Ho! .

Que les petits croient ou non au Père Noël, soyez assurés qu'ils y croient quand il est là, parmi eux. Ils savent très bien que le bon vieux a le coeur tendre et qu'il aime donner à tous.

Cependant, il serait peut-être bon, pour les années à venir, de faire participer le bon Père Noël à la séance qui précède la distribution des bas de Noël, afin que les petits bénéficient plus longtemps de sa présence parmi eux.

Un merci bien spécial donc à toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation de cette fête si importante de Noël. Il y a beaucoup de coeurs qui battent à Ste-Famille; c'est une paroisse bien vivante, enthousiaste, qui n'a pas peur de l'effort et des petits inconvénients pour préparer une fête qui a fait plaisir à tous.

SAMEDI, LE 13 JANVIER

Cours de ski alpin pour les enfants de 5 à 12 ans, débutants, au Mont Norquay, de 10 heures à 11 heures, tous les samedis jusqu'au 3 mars inclusivement Inscriptions: 285-6625, le soir S.V.P.

Ciné-Club Jeunesse, présentation de la Merveilleuse Fable de Cendrillon à 14 heures, à l'auditorium de la Bibliothèque Municipale, 6e étage 616 Macleod Tr S.E.

LUNDI, LE 15 JANVIER

Présentation du film "La vie devant soi" avec Simone Signoret et Claude Dauphin à 20 heures au 6e étage, Bibliothèque Municipale, 616 Macleod Tr S.E.

SAMEDI, LE 20 JANVIER

Quilles à tous les samedis jusqu'au 21 avril inclusivement de 19 heures à 21 heures. Prière d'appeler Gaston Launière à 285-6625, le plus tôt possible pour les inscriptions.

DIMANCHE, LE 21 JANVIER

Ski de fond pour adultes de 9 heures à 17 heures (5 heures). Rendez-vous à Bow Falls, Coût: $10.00 pour le cours, $18.00 cours et location d'équipement. Le 2e cours aura lieu le 4 février. Inscriptions: 285-6625, dès maintenant.

MORINVILLE-LEGAL

Louis & Yvonne Leclair
(939-2873)

C'est comme ça que ça se passe dans le temps des fêtes

"Monsieur, "Un tel" possèdant trois quarts d'une acre, et ayant quatre fils, désire diviser sa terre en quatre lots égaux. Dessinez la répartition."

C'est ainsi qu'a débuté la soirée de Noël du mouvement des femmes chrétiennes. Les réponses à cette question ont été variées et ont fait preuve d'imagination. Mme Dorothé Daigneault fut la lauréate de ce concours.

M. et Mme Roland Ricard, hôtes de la soirée ont invité le père Rosario Simard, (aumônier du mouvement), à chanter. Avec son accordéon il a joué "Vive le vent"... et autres cantiques de Noël. Père Fernand Croteau avec sa belle voix riche nous a chanté "Les verts sapins de la vallée." Après avoir exploité tous les thèmes de Noël nous avons repris de plus belle d'anciennes chansons canadiennes françaises telles que le "Crédo du paysan", "Amis partons sans bruit"...

Les prix de présences ont été gagnés par Angéline Leduc et Elise Sabourin.

Mme Marguerite Rémillard a présenté, au nom du groupe, un cadeau à chaque pères. Puis la chanson reprit de plus belle et le goûter a été accueilli par des appétits aiguisés. En somme, une vrai fête de Noël !

Le mouvement des femmes chrétiennes tient à remercier tous ceux qui ont fourni de la nourriture des jouets ou de l'argent afin de préparer les paniers de Noël pour les familles défavorisées de Morinville.



Mme Marguerite Rémillard est fière de présenter un petit cadeau au Père Fernand Croteau



Père Rosario Simard chante "La création"



Marguerite Rémillard et Marie-Paule Ricard présentent un cadeau à leur aumonier Père Rosario Simard

VOEUX

MORINVILLE — Noël ! Temps des fêtes, temps de joie, de réjouissance, temps de paix et de justice, temps aussi de réflexions... Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui de loin ou de près ont travaillé à l'avancement des objectifs de notre association.

Je souhaite donc à tous un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Je vous dis à bientôt, au plaisir de vous voir à notre assemblée annuelle du 3 février.





Meilleurs voeux

MORINVILLE — En tant que correspondants de la régionale Morinville - Legal, nous vous souhaitons, paix, santé et bonheur en cette saison des fêtes. Nous espérons que tous les jours de 1979 nous amènerons, plus près de nos objectifs à l'ACFA et pour cela, épaulons nous, entraidons nous.

Les quelques mois que nous avons vecus parmi vous, nous ont convaincus que Morinville - Legal, Vimy , Clyde et Picardville sont de beaux villages accueillants et que la régionale a beaucoup de potentiel à développer. Marchons en avant harmonieusement.

Bien à vous,

Louis et Yvonne Leclair

Une visite au Pôle Nord

Après plusieurs répétitions les Chevaliers de Colomb ont finalement présenter le conte du "petit renne au nez rouge". C'est devant une salle de quarante enfants qu'eut lieu la représentation, dimanche après-midi le 17 décembre à Morinville.

Le père Rosario Simard a fait chanter les petits en les accompagnant au piano. Il y avait une sorte d'anticipation, d'excitement dans l'air et le point culminant de l'après-midi fut l'arrivée du Père Noël. Celui-ci, encore essouflé, pris le temps de parler avec chaque enfant et leurs présenta une belle petite statue et un bas plein de bonbons et de mandarines.

Le grand chevalier Paul Froment remercia ses confrères. Nous aimerions faire de même: "Merci d'avoir apporté aux petits enfants de Morinville un après-midi qui se distingue des autres. Pour l'an prochain, juste une petite suggestion: Y aurait-il moyen d'insérer un peu de français quelque part?

A Paul, ses chevaliers et leur famille nous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

NECROLOGIE



Décès de Mme Fleurestine Boissonnault

Mme Fleurestine (née Loiseau), épouse de M. Hector Boissonnault de Morinville est décédée du cancer le 18 décembre à l'hôpital de St-Albert à l'âge de 74 ans. Mme Boissonnault est née le 8 juillet 1904 à Morinville de pionniers du 19ième siècle, Marie-Louise Houle et Edouard Loiseau. Elle épousa Hector le 11 août 1925 à Morinville même, où elle demeurait.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari; une fille Antoinette f.J; trois fils: Léon, Roméo et Adolphe tous de Morinville, ainsi que dix-neuf petits-enfants et six arrière petits-enfants. Un fils, Camille, l'a précédée le 23 décembre, 1964. A St-Albert sa mère, Mme Marie Louise Loiseau-Lemieux âgée de 95 ans vit au Foyer Youville. Trois soeurs et un frère demeurent également dans la paroisse: Christiana, Froment, Jeannette Champagne, Alice McDonald et Hector Loiseau.

Mille anecdotes démontrent sa devise empruntée à Camus: "La générosité pour l'avenir c'est le don au présent". Elle était femme forte, fermière ingénieuse, maman au coeur d'or, active dame de Sainte-Anne. Pour elle, c'était les personnes qui comptaient.

La famille désire remercier les personnes lui ayant témoigné amitié et sympathie au cours de cette épreuve; principalement Mgr Fernand Croteau, l'abbé Rosario Simard, curés de Morinville et l'abbé Georges Primeau qui l'ont si bien appuyée durant sa maladie et qui ont ensuite présidé aux funérailles. Les acolytes étaient Paul Maurice et Serge Froment, Joël Chevalier et Laval St-Germain. Un autre neveu Richard Froment était le porteur de croix. Les porteurs, tous des petits-fils étaient Marcel, Raymond, Denis, Rémi, Réal et André Boissonnault.

La chorale sous l'habile direction de Tarcienne Boisonneault f.J. tant au service qu'à la veillée mortuaire a chanté on ne peut mieux, l'espoir en la Résurrection comme le suggère le renouveau liturgique.

La défunte a été inhumée le 21 décembre au cimetière paroissial de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Morinville.

RED DEER



Pierrette Bertrand
(343-1282)

SOUPER DE NOËL

RED DEER — Le 17 décembre, notre régionale organisait un souper familial de Noël au sous-sol de l'Eglise Sacré-Coeur. Une quarantaine de personnes ont répondu au rendez-vous.

Après le souper, sur un air de Noël joué au piano par Mme Thérèse Beauchamp, le Père Noël fit son apparition et distribua aux petits des cadeaux. Ensuite les jeunes regardèrent deux courts films français.

Même si quelques familles sont parties tôt, celles qui sont restées se sont amusées et ont chanté des chansons françaises et de Noël, accompagnées au piano par Mme Jeanne Touchette et à la guitare par M. Raymond Viel.

Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer de nouvelles figures.

Merci à toutes les personnes qui ont organisé et aidé au souper et merci aussi à M. le curé Reynolds qui nous a prêté la salle.







Un nouveau "CARREFOUR" à votre service

Notre régionale a ouvert le 4 décembre dernier son bureau et un Carrefour au 4706 rue Gaetz.

Nos francophones ont pu s'y procurer des cartes de Noël, des disques et livres en français. Les heures d'ouverture sont les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 12 heures à 16 heures et le jeudi de 17 heures à 21 heures.

SAINT-ALBERT

B. Lucienne Brisson
(459-8046)





M. Georges Chevigny

EN COMMEMORATION

SAINT–ALBERT — Les membres du comité coopératif culturel de Saint-Albert ont posé au cours de l'été dernier, un geste de reconnaissance filiale en affichant le protrait de M. Georges Chevigny, à "l'Information du Touriste".

M. Chevigny est né le 12 octobre 1872, à Deschambault, Québec. Ses parents M.. & Mme Louis Chevigny, sont venus s'établir à Saint-Albert le 23 juillet, 1880, alors qu'il avait huit ans.

Georges a souvent fait preuve d'une grande bravoure, alors que très jeune, il s'engagea parmi les volontaires pour la garde de sa famille et des citoyens de la région de Saint-Albert.

L'histoire nous dit peu au sujet de M. Chevigny. On relate cependant que grâce à sa bravoure il a épargné la vie de plusieurs personnes. Bref, il a été un héros du temps !

Pour ceux que la chose intéresse, "l'Information du Touriste" est située sur le chemin Esturgeon. Quant à la bâtisse elle-même, elle a son histoire, puisqu'elle représente la première "baraque" qu'occupait la G.R.C. (Gendarmerie Royale Canadienne) stationnée à Saint-Albert.

Les Kinettes

SAINT ALBERT — Encore cette année.. nos Kinettes ont livré au-delà de 100 "paniers de Noël", aux familles nécessiteuses de Saint-Albert.

Quelques organisations, dont le Cercle Francophone et plusieurs marchands de la ville, ont apporté leur contribution pour le succès de ce projet.

Les Kinettes, remercient les uns et les autres pour leur générosité.

Meilleurs voeux

A tous nos amis-lecteurs, je souhaite une Bonne, Heureuse et Paisible année. Puisse l'Enfant de la Crèche, accorder à chacun de nous une âme plus magnanime pour vraiment mieux aimer et apprécier tous nos semblables.

Un coeur plus prompt à pardonner toutes les peines qu'on nous a faites...

Une volonté plus ferme à en chasser les douloureux souvenirs. Puissions-nous aussi réaliser pleinement qu'il y a toujours plus de joie à donner... qu'à recevoir.

ACTIVITES

LUNDI, LE 8 JANVIER

Assemblée du Cercle Francophone au Father Jan School, à 20 heures.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Le Conseil et son Comité de direction

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.), en vertu de la Loi sur la radiodiffusion de 1968, a pour mandat de réglementer tous les aspects de la radiodiffusion au Canada (radio, télévision et télévision par câble) et d'en surveiller le développement. Il exerce aussi, depuis la promulgation en avril 1976 de la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la juridiction, exercée antérieurement par le Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports, d'approuver tous les tarifs et frais et tous les accords d'interconnexion passés entre Bell Canada, la BC Telephone Company, les Télécommunications du CN, les Télécommunications du CP et Télésat Canada.

D'après la Loi sur le C.R.T.C., il est composé au plus de 19 membres, dont 9 à plein temps et 10 à temps partiel. Les membres à plein temps, nommés par le Gouverneur en conseil pour une période de sept ans, forment le Comité de direction: le président, deux vice-présidents et six conseillers.

Les membres à temps partiel, nommés pour une période d'un à cinq ans et venant de toutes les régions du Canada, jouent un rôle important dans l'élaboration des décisions du C.R.T.C. qui ne peut, sans les avoir consultés, attribuer, renouveler, modifier ou suspendre, par l'intermédiaire du comité de direction, les licences d'exploitation d'entreprises de radio, de télévision ou de télévision par câble. Le Conseil peut également les consulter sur des questions relatives aux télécommunications.

Sous réserve de la Loi sur la radiodiffusion, de la Loi sur la radio et des directives que lui adresse de temps à autre le Gouverneur en conseil, le C.R.T.C. doit réglementer et surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne en vue de mettre en oeuvre la politique de radiodiffusion énoncée à l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion, à savoir, par exemple, que la programmation offerte soit variée, compréhensive, de haute qualité, dans les langues française et anglaise, et à teneur principalement canadienne.

Certains pouvoirs du C.R.T.C. sont exercés sur la recommandation du comité de direction. En vertu des pouvoirs définis par la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil peut prescrire des classes de licences de radiodifussion et établir des règlements applicables à tous les titulaires de licence, quant aux normes des émissions diffusées, à l'attribution du temps d'antenne qui peut être alloué à la publicité et au temps qui peut être consacré aux émissions exposant la politique d'un parti, à l'activité des réseaux de radiodiffusion et d'autres domaines connexes. Il peut aussi annuler toute licence de radiodiffusion.

Structure et effectifs du C.R.T.C.

Le directeur exécutif

Le directeur exécutif planifie, organise, dirige et coordonne la formulation des politiques du Conseil. Il surveille la planification, la coordination et l'établissement du calendrier d'un programme d'analyses, d'évaluations, de recherches et de consultation en ce qui a trait à toutes les activités d'exploitation et d'administration qui influent sur la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications. De plus, il doit établir et entretenir des relations de travail avec les industries de la radiodiffusion et des télécommunications, aussi bien qu'avec les autres gouvernements et organismes. Responsable des bureaux régionaux actuellement en service à Halifax, à Montréal et à Vancouver, il s'occupe d'élaborer une politique quant à leurs rôle et fonctions.

La direction du contentieux

Le chef du contentieux est le principal fonctionnaire administratif du Président et du Conseil pour ce qui est de l'élaboration et de l'application des politiques, programmes, objectifs et priorités.

La direction du contentieux donne des avis au Conseil et à son personnel sur toutes les questions relatives à l'interprétation et à l'application de la Loi sur le C.R.T.C. et autres lois fédérales et provinciales connexes, et sur les textes réglementaires qui en découlent. Ses conseillers juridiques avisent le Conseil des implications juridiques de politiques liées à ses responsabilités en matière de surveillance et de réglementation, mènent l'interrogatoire aux audiences publiques et donnent des conseils quant à la procédure à suivre, représentent le Conseil au sein des comités interministériels, et sont responsables des poursuites intentées par ou contre le Conseil.

Le secrétariat général

Le secrétaire général, chargé de l'administration générale des directions de la gestion des licences et des audiences publiques, doit aussi planifier et diriger les débats des réunions du comité de direction et du Conseil.

La direction de la gestion des licences est chargée du traitement des demandes de nouvelles licences aussi bien que de la modification ou du renouvellement de licences de radiodiffusion. Elle s'occupe également d'évaluer et de percevoir les droits de licence des entreprises de radiodiffusion.

Les membres du C.R.T.C.

Comité de direction et membres à plein temps

M. PIERRE CAMU, Président
M. Charles M. Dalfen, Vice-président
M. Jean Fortier, Vice-président
M. Roy Faibish
M. Jean-Louis Gagnon
M. Paul Klingle
Mme Jeanne LaSalle
Mme Pat Pearce
M. Réal Therrien

Membres à temps partiel

Mlle Marrianne Barrie, St. Thomas (Ontario)
M. Harry Bower, Regina (Saskatchewan)
M. Jacques de la Chevrotière, Québec (Québec)
Mme Edythe Goodridge, Saint-Jean (Terre-Neuve)
Mme Rosalie Gower, Vernon (Colombie-Britannique)
M. Jacques Hébert, Montréal (Québec)
M. Ronald A. Irwin, Sault Ste-Marie (Ontario)
M. Steve Patrick, Winnipeg (Manitoba)
M. R. MacLeod Rogers, Digby (Nouvelle-Ecosse)
M. Gilles Soucy, Campbellton (Nouveau-Brunswick)

La direction des audiences publiques administre le mécanisme et la procédure des audiences publiques, élabore et coordonne les avis, ordres du jour et décisions, et publie les politiques et règlements. En outre, elle planifie et établit le calendrier des audiences publiques et des travaux du Conseil; elle enregistre et contrôle les demandes et la correspondance relatives à la radiodiffusion et aux télécommunications; enfin, elle répond à la correspondance adressée au Président et au Conseil.

Cinq directions générales

La direction générale de la planification et de l'expansion de la radiodiffusion s'occupe de planification et d'études à court et à long terme en vue d'estimer l'impact des politiques et règlements du Conseil sur l'industrie de la radiodiffusion. Elle comprend cinq directions: Expansion de la télévision par câble; Elaboration des systèmes et évaluation technique; Expansion de la radio-télévision; Finances et corporations; Planification et analyse économique.

La direction générale des télécommunications aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de réglementation des entreprises de télécommunications qui relèvent de la juridiction fédérale conformément aux dispositions de la Loi sur le C.R.T.C., de la Loi sur les chemins de fer et de la Loi nationale sur les transports. Elle comprend deux directions: la direction de l'exploitation et la direction de l'expansion.

La direction générale de la programmation fait des recommandations au Conseil sur la programmation des réseaux et des stations de télévision, de télévision par câble et de radio M.A. (modulation d'amplitude) et M.F. (modulation de fréquence). Elle comprend deux directions: la direction des opérations, qui s'occupe des activités de programmation à la télévision, à la radio et à la télévision par câble; et la direction des politiques, qui passe en revue et élabore des règlements et politiques relatifs à la programmation en rapport avec les problèmes soulevés dans la correspondance et identifiés par le monitoring et des visites aux stations de télévision et aux entreprises de télévision par câble.

La direction générale de l'administration, qui relève du Président, conçoit, met sur pied et coordonne un système complet de planification des ressources du Conseil. Elle comprend les six directions du personnel, de la planification et des opérations financières, de l'information, des services de la gestion, de la vérification des rapports financiers et de l'exploitation, et des services administratifs.

La direction générale de la recherche étudie, évalue et prévoit les tendances et les facteurs de changement qui influencent l'ensemble du système canadien de la radiodiffusion, afin d'étayer l'élaboration des pratiques et des projets à long terme du Conseil. Ses principaux secteurs de recherche sont le contenu et les systèmes de représentation, les communications sociales, l'expansion industrielle, les relations avec l'industrie et les prévisions technologiques. Elle administre le budget des subventions et des contributions à la recherche en radiodiffusion.

Activités publiques

En vertu de la Loi sur la radiodiffusion, le C.R.T.C. doit tenir des audiences publiques à propos de l'attribution, de l'annulation ou de la suspension d'une licence de radiodiffusion. Ces audiences publiques tenues par le Conseil dans les différentes régions du pays sont une partie essentielle de son mandat d'agence de réglementation. Elles sont aussi un forum où le public est invité à présenter des interventions sur les demandes précises ou les questions entendues.

En vertu de la Loi sur le C.R.T.C., le Conseil a la responsabilité de veiller à ce que tous les tarifs et les frais chargés au public ou à toute personne utilisant les services de télécommunications soient justes et raisonnables, et qu'aucune compagnie n'établisse une discrimination injuste, n'instaure ou n'accorde un avantage indu ou déraisonnable; il a également la responsabilité d'approuver tout accord conclu par les entreprises de télécommunications en ce qui a trait à l'échange de trafic et la limitation des responsabilités.

Dans le cadre de ses responsabilités, le C.R.T.C. a tenu du 1er avril 1977 au 31 mars 1978, par exemple, de nombreuses audiences publiques à Victoria, Vancouver, Kamloops, Fort Chimo, Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Toronto, Sudbury, Montréal, Moncton, St. John's, Yarmouth et Saint John.

Pour illustrer les activités multiples du C.R.T.C., nous avons choisi deux cas précis: cette semaine, nous publions un résumé du rapport du **Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion** établi le 14 mars 1977 par le C.R.T.C. à la demande expresse du Premier ministre P. E. Trudeau; la semaine prochaine, nous publierons un résumé de la Décision du C.R.T.C., en date du 10 août 1978, relativement à la demande de hausses tarifaires de Bell Canada.

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

C.R.T.C....

(suite de la page précédente)

Enquête sur le réseau national de radiodiffusion

Le Premier ministre du Canada invite le président du C.R.T.C., en mars 1977, à instituer une enquête sur Radio-Canada, parce qu'on a douté que ses deux réseaux remplissent leur mandat dans les émissions d'information et d'affaires publiques, et aussi à éclairer le gouvernement sur l'opportunité d'établir une Commission royale d'enquête sur l'ensemble des questions relatives au service public de radiodiffusion.

Le Comité créé par le C.R.T.C. étudie les moyens que Radio-Canada met en oeuvre dans le domaine des nouvelles et des affaires publiques pour satisfaire aux exigences de la Loi sur la radiodiffusion quant à la liberté d'expression, l'équilibre de la programmation, l'unité nationale et l'identité canadienne.

Il invite le grand public à donner ses avis sur ces questions; il charge un groupe de maisons de sondage de scruter les opinions des Canadiens à l'échelle nationale; il procède à des entrevues avec des gens du métier pour situer Radio-Canada par rapport à l'ensemble des sources d'information du pays; il écoute les bandes audio et vidéo et étudie les documents mis à sa disposition par Radio-Canada.

Radio-Canada en pleine crise

Lorsque naît le Comité, la confusion règne à Radio-Canada, car l'élection de novembre 1976 au Québec avait constitué un choc violent pour de nombreux Canadiens qui, furieux de n'avoir pas été préparés à ce véritable tournant de notre histoire, se persuadèrent qu'une tendance pro-séparatiste de Radio-Canada avait contribué à la victoire du Parti québécois.

En 1977, des députés se demandent s'il est "payant" de confier un demi-milliard de dollars à Radio-Canada; certains recommandent de n'en faire qu'un modeste organisme de programmation. D'un autre côté, une partie du public (la presse en tête) s'oppose à toute enquête sur Radio-Canada, parle d'entrave à la liberté d'expression et agite les dangers de mainmise gouvernementale sur Radio-Canada à des fins partisanes.

Pourquoi maintenir Radio-Canada?

Selon le Comité, il serait aberrant, pour plusieurs raisons, d'envisager l'abandon de ce que nous avons pour repartir à zéro.

Au Canada français, écrivains, intellectuels et artistes du spectacle savent depuis longtemps qu'ils remplissent une fonction sociale déterminée en contribuant à donner forme à leur culture. La situation est plus difficile au Canada anglais, mais on y assiste depuis vingt ans à une véritable explosion culturelle. Radio-Canada doit tenir une place de premier plan dans cette double réussite, puisqu'elle emploie probablement plus de gens que tous les autres organismes culturels réunis.

De fait qu'au Canada les courants d'information tendent à se concentrer le long des artères unissant les grands centres, tout point non directement relié à l'axe Québec-Montréal-Ottawa-Toronto est lourdement pénalisé quant à sa représentation, et Radio-Canada demeure la source principale d'information pour les immenses régions moins peuplées du pays et pour les communautés francophones et anglophones isolées du Québec et des autres provinces.

La situation a atteint un point encore plus critique avec l'arrivée de la télévision par câble, qui a restreint la cote d'écoute de Radio-Canada au bénéfice des émissions américaines: les Canadiens consacrent 70 p.c. du temps passé devant le petit écran à des émissions américaines émanant directement de stations américaines limitrophes ou transmises par des stations canadiennes. Dans certains grands centres, 20 p.c. seulement de ce que l'on offre aux téléspectateurs est d'origine canadienne.

Enfin, l'enquête a révélé que le public fait plus confiance à Radio-Canada qu'à n'importe quel autre organe d'information au Canada. Même ceux qui la critiquent disent qu'elle leur appartient et qu'ils veulent la conserver, mais mieux adaptée à notre pays de diversité linguistique et culturelle, et aux besoins des communautés éloignées qui doivent constamment lutter pour se faire entendre.

Besoin d'adaptation

Les deux réseaux nationaux sont déclassés par leurs concurrents privés: le réseau CTV attire 32 p.c. de l'auditoire anglophone contre 22,5 p.c. au réseau anglais de Radio-Canada; le réseau TVA attire 56 p.c. de l'auditoire francophone contre 40 p.c. au réseau français de Radio-Canada. Ils le sont aussi par la télévision américaine qui, au même titre que le cinéma, le livre, le sport américain, fait partie de la vie nord-américaine.

Radio-Canada vs la concurrence

	Radio-Canada (français)	Réseau TVA	Radio-Canada (anglais)	Réseau CTV
% de l'auditoire atteint de 18 h à minuit	40%	56%	22,5%	32%

Le divertissement domine la télévision canadienne: les anglophones consacrent 76 p.c. du temps à regarder des émissions de variétés, dont les deux tiers sont d'origine américaine; les francophones y consacrent 68 p.c. du temps, dont 30 p.c. à des programmes d'origine américaine. Cette soif du divertissement supplante l'information: l'anglophone moyen ne consacre quotidiennement que 24 minutes aux émissions d'information et 16 minutes aux nouvelles proprement dites; le francophone, 21 minutes aux émissions d'information et 13 minutes aux nouvelles.

Les auditoires de Radio-Canada ont diminué presque en proportion inverse de l'augmentation de son budget. La Société se doit donc d'accorder la priorité à une ouverture d'esprit plus grande envers son public, de briser l'impression de monolithisme que symbolisent ses installations à Montréal (une haute tour bourrée d'administrateurs qui écrase, en sous-sol, des rangées de studios où peinent les créateurs) et, sans chercher à gagner les guerres des cotes d'écoute ni vouloir à tout prix être le choix des masses, se souvenir que ce n'est pas le nombre de ceux qui écoutent ou regardent une émission qui compte, mais la valeur de celle-ci et la situation culturelle des auditeurs ou téléspectateurs.

La communication au service des communautés

Le Canada a toujours reconnu l'importance fondamentale de la communication dans son développement: au tournant du siècle, il a soutenu financièrement les expériences de télégraphie sans fil de Marconi à Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse; il a été le premier pays à utiliser la radiodiffusion, à établir des communications radioélectriques interurbaines et à installer un système de communication par micro-ondes; plus récemment, il s'est placé à l'avant-garde de la technologie des télécommunications par satellites avec la série Anik et le satellite Hermès.

Un coup d'oeil sur la carte du Canada explique cet intérêt: un pays immense, difficile d'accès, avec une répartition démographique inégale, la majorité de la population se concentrant sur une étroite bande de terre collée à la frontière américaine. Seules la radio et la télévision de Radio-Canada peuvent donner aux Canadiens le sens de leur pays, combler les fossés qui séparent les anglophones et les francophones et donner une voix aux communautés éloignées, mais à condition que la Société parvienne à combler les failles entre ses réseaux français et anglais et à mieux traiter, en particulier, ses bulletins de nouvelles et ses émissions d'affaires publiques.

Contenu des bulletins de nouvelles

Le Comité d'enquête a analysé le contenu des bulletins de nouvelles de Radio-Canada, en tenant compte de la distinction entre les nouvelles proprement dites qui doivent être normalement présentées sans commentaire et le plus objectivement possible, et les autres formes d'information parlée qui font place aux commentaires, aux opinions et même à l'engagement personnel, et qui sont destinées à stimuler des débats publics sur des questions d'importance.

Son analyse a porté sur les différences de traitement des 1785 nouvelles diffusées aux réseaux français et anglais pendant une période de 10 jours en mai 1977. Les ministres du Québec ont été alors mentionnés 145 fois dans les journaux parlés et télévisés du réseau français, mais 8 fois seulement au réseau anglais. Les ministres fédéraux et provinciaux font moins souvent la manchette au réseau anglais que les ministres québécois au réseau français. Les journaux parlés anglais couvrent peu le Québec, compte tenu de son importance, mais en revanche ils accordent plus d'importance que les journaux parlés français aux nouvelles d'Ottawa, et ils font part de la réaction des diverses régions du pays aux événements nationaux, ce que les journaux parlés français passent quasiment sous silence. Les régions limitrophes du pays (Colombie-Britannique et provinces de l'Atlantique) ont occupé moins de 1 p.c. des nouvelles au réseau français et moins de 2 p.c. de celles du réseau anglais.

Pendant ces dix jours, 73 p.c. des nouvelles diffusées à la radio et à la télévision concernaient quatre villes: Ottawa, Québec, Montréal et Toronto.

Les émissions que regarde la population canadienne de 18 h à minuit

% du temps d'écoute des émissions	Population de langue française	Population de langue anglaise
selon le genre :		
de variété	68%	76%
d'information (quotidiennement)	16% ou 21 minutes/jour	18% ou 24 minutes/jour
selon l'origine :		
canadienne	65%	29%
américaine	35%	71%

Le présent texte n'est qu'un résumé du rapport présenté au Premier ministre P. E. Trudeau, le 20 juillet 1977. Pour plus de détails, on doit se référer au texte original disponible aux Services de l'information du C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313.

(suite à la page suivante)

C.R.T.C. ...

(suite de la page précédente)

Des 1785 nouvelles considérées, 259 avaient été diffusées aux deux réseaux. Il n'y aurait donc que 15 p.c. de recoupement entre bulletins français et anglais.

Cette analyse montre que les journaux parlés contribuent peu à la formation de valeurs et de normes communes, qu'ils tendent plutôt à renforcer les différences entre les groupes des deux langues. Du point de vue de l'unité nationale, la difficulté tient moins au contenu des journaux parlés qu'à leur omission.

Le milieu de l'information

La **Presse canadienne** offre à tous ses abonnés un service en langue anglaise qui transmet les nouvelles nationales, provenant surtout d'Ottawa et de Toronto, et les nouvelles internationales que lui fournissent ses bureaux à l'étranger, l'agence américaine **Associated Press** et, dans une moindre mesure, l'agence britannique **Reuters**; un service qui donne des nouvelles provinciales recueillies chez les journaux membres et distribuées depuis les métropoles des régions; et un service en langue française qui, depuis son quartier général à Montréal, transmet aux abonnés francophones des dépêches de **France-Presse** et, en version française, de **Reuters**.

Pour juger des conséquences de ce courant inégal d'information, le Comité a chargé six journalistes de Vancouver, Calgary, Regina, Peterborough, Québec et Moncton, de décrire le climat de l'information dans leur milieu. A leur avis, Radio-Canada s'acquitte assez bien de sa mission de rapprocher les régions, mais sans tenir compte que les Canadiens ont tendance à voir les choses d'un point de vue régional, et que les questions suscitant les débats les plus passionnés sont généralement d'ordre local ou régional.

Les contraintes

Radio-Canada distribue ses émissions par l'intermédiaire de 60 stations de télévision et 130 stations de radio. Les nouvelles nationales proviennent des salles de Montréal et de Toronto, qui alimentent les réseaux français et anglais respectivement: les stations appartenant à Radio-Canada sont obligées de présenter toutes les éditions nationales du journal parlé; les stations affiliées ne présentent d'ordinaire que l'édition principale. Les reportages d'événements régionaux ou locaux proviennent des salles de nouvelles et des correspondants de la plupart des villes où Radio-Canada a des stations. Les bulletins de l'étranger ont plusieurs provenances: les bureaux de Radio-Canada à Washington, New York, Londres et Paris, ou ses correspondants spéciaux en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et au Japon; les reportages sonores et visuels de NBC et de CBS; et les agences de presse **Associated Press, United Press International, Americain Federated Press** et **Visnews**.

> *b) Le système de la radiodiffusion canadienne devrait être possédé et contrôlé effectivement par des Canadiens de façon à sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada.*
>
> *(Loi sur la radiodiffusion, article 3b)*

Radio-Canada ne prend pas position sur les événements ou les questions d'ordre public. Mais en matière de nouvelles proprement dites, les jugements qu'elle porte sur la sélection de l'information, l'importance à accorder aux nouvelles, l'ordre de leur présentation, etc., doivent être essentiellement les mêmes que ceux du secteur privé.

Organisme public, Radio-Canada doit être neutre et impartiale dans la présentation des nouvelles, et exceller par la profondeur et la qualité de ses reportages, mais elle ne saurait avoir d'obligations particulières de faire de la propagande pour les organismes ou les activités du gouvernement.

C'est l'importance des nouvelles qui doit guider son choix, et non leur éclat, leur intérêt, leur originalité ou leur valeur de divertissement.

Les émissions d'affaires publiques

Les nouvelles ne doivent pas s'accompagner de commentaire ou d'opinion, mais être situées dans un contexte permettant d'en saisir le sens. Ne pouvant trop présumer des connaissances de son auditoire, le journaliste doit expliquer ce contexte. Si son explication va droit au but, là s'arrête la nouvelle et commence ce que le réseau anglais appelle "current affairs".

L'équilibre n'est pas, là non plus, facile à réaliser, mais dès 1971 Radio-Canada s'est donné pour règle, au moins en principe, de ne pas porter de jugement éditorial, d'informer et d'éclairer en exposant divers points de vue, de servir d'agent catalyseur aidant à former un consensus sur les questions qui affectent notre avenir. Il ne saurait être question, selon elle, de prendre position parmi le vaste éventail d'opinions politiques qui agitent le Canada, son mandat d'unité nationale ne lui commandant pas de se rallier à une position politique quelconque dans le domaine controversé des relations constitutionnelles fédérales-provinciales.

En réduisant ainsi la situation politique du Canada à un débat constitutionnel fédéral-provincial, Radio-Canada paraît certes imperturbable, mais on peut se demander si cet exemplaire sang-froid est signe de perspicacité ou de faiblesse.

Les sujets controversés

A titre d'organisme de réglementation, le C.R.T.C. tentait depuis 1968 de définir pour les radiodiffuseurs, relativement aux émissions sur des sujets controversés, des lignes de conduite alliant la liberté d'expression la plus grande possible aux notions de justice, d'équilibre et d'impartialité. En juillet 1970, il concluait que "... l'intérêt du public et des radiodiffuseurs canadiens ne saurait être mieux servi que par l'examen honnête et objectif des questions d'intérêt public et l'expression de divers points de vue. Les radiodiffuseurs doivent poser comme postulat qu'à ce stage de l'évolution des émissions d'information, le public est assez mûr pour accepter et faire son profit de l'expression d'une variété d'opinions, puis dégager ses propres conclusions. On n'améliorera pas la qualité de la radiodiffusion canadienne par une réglementation excessive ou une interprétation restrictive de la Loi sur la radiodiffusion."

Qu'en pense le public?

Le Comité a utilisé deux moyens pour s'informer de ce que le public pense de Radio-Canada: il a chargé la maison CROP de Montréal de procéder, du 25 mai au 22 juin 1977, à un sondage national comportant un entretien personnel d'une heure et demie avec 2400 Canadiens; et il a invité le grand public à manifester son opinion par écrit.

Selon le sondage, les Canadiens francophones et anglophones ont, à peu de chose près, les mêmes réflexes quant à la crédibilité, l'honnêteté des émissions, la fidélité aux objectifs et la qualité des réalisations de Radio-Canada.

Bien que la majorité des 41 p.c. de répondants informés de critiques formulées contre Radio-Canada aient plutôt tendance à les endosser, tous estiment qu'il est essentiel de maintenir un secteur public de radiodiffusion composé d'un réseau français et d'un réseau anglais. De 70 à 80 p.c. des Canadiens sont d'avis que les partis politiques et autres groupes peuvent s'exprimer par l'intermédiaire de Radio-Canada; 60 p.c. pensent que Radio-Canada contribue à l'identité et à l'unité canadiennes, ceux qui ne partagent pas cette opinion étant surtout des agnlophones du Québec et de la Colombie-Britannique.

Anglophones et francophones ont porté des jugements presque identiques sur la production de Radio-Canada: ASSEZ de nouvelles internationales et nationales, sur l'Ontario et le Québec, sur le séparatisme au Québec, sur l'unité nationale; mais PAS ASSEZ sur les autres régions, sur les minorités linguistiques et culturelles, sur le Canada français pour les anglophones, sur le Canada anglais pour les francophones.

De 70 à 80 p.c. des répondants estiment que tous les moyens de communication disposent d'une liberté d'expression au moins convenable, et tous réprouveraient toute tentative gouvernementale de la limiter ou de contrôler l'information radiodiffusée, même en temps de crise. Quelque 90 p.c. croient que les grands réseaux de télévision présentent honnêtement les informations, plus de 70 p.c. disent se préoccuper de l'objectivité de l'information, en particulier à Radio-Canada, et 32 p.c. soutiennent que les opinions politiques personnelles des journalistes influencent l'information à nos deux réseaux.

> *d) La programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensive et ... devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public et ... la programmation de chaque radiodiffuseur devrait être de haute qualité et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres.*
>
> *(Loi sur la radiodiffusion, article 3d)*

Les réactions du public

Des 1212 lettres reçues du public, 244 accusaient le réseau français de Radio-Canada de parti pris dans sa programmation, 165 adressaient le même reproche au réseau anglais, et 99 disculpaient les deux réseaux de tout préjugé. Sur les 208 lettres parlant d'un préjugé séparatiste (165 pour le réseau français et 43 pour le réseau anglais), un quart relataient des faits précis, avec dates, identification des émissions, personnalités et incidents, les autres s'en tenant à des accusations globales. Un grand nombre parlaient de facteurs tels que sourires, intonations, accentuations, choix d'invités.

Les correspondants de toutes les parties du pays estiment que la centralisation des opérations de Radio-Canada à Montréal et à Toronto explique en partie son inaptitude à refléter, comme il faudrait, toutes les facettes du Canada; les tendances séparatistes n'en seraient qu'un effet.

En somme, le courrier montre que le public veut un service d'information neutre et libre de toute domination politique, et un service décentralisé qui ne contribuerait plus à faire naître une forme de séparatisme régional.

Traitement des plaintes

Les 104 lettres de plainte (50 en français et 54 en anglais) mentionnaient 160 incidents précis: 51 du Québec, 27 de l'Ontario, 13 de la Colombie-Britannique, 5 des Prairies, 4 de l'Atlantique et 4 de localités non identifiées. Les enregistrements fournis par Radio-Canada ont permis d'en vérifier 92. Après examen, le Comité en a retenu 25 portant sur des thèmes de propagande politique, de racisme, d'attaques contre des symboles ou institutions canadiens, de manque de représentativité.

L'analyse spéciale des 43 lettres formulant 58 plaintes contre le réseau anglais et 23 contre le réseau français a permis de voir comment Radio-Canada donne suite aux plaintes qui lui sont adressées. Ces lettres avaient donné lieu à 55 démarches antérieures, dont la moitié auprès d'élus du peuple ou du Président de Radio-Canada, les-

(suite à la page suivante)

C.R.T.C. ...

(suite de la page précédente)

quels avaient confié à d'autres le soin de répondre. Les plaintes ont fait l'objet de 112 transmissions, mais en dépit du grand nombre de personnes auxquelles elles ont été envoyées, 8 des plaignants n'ont jamais reçu de réponse de Radio-Canada. Sur les plaignants auxquels on a répondu, un seul s'est déclaré satisfait, les autres considérant en général que les réponses reçues étaient sarcastiques, évasives ou de pure forme.

e) Tous les Canadiens ont droit à un service de radiodiffusion dans les langues anglaise et française, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles.

(Loi sur la radiodiffusion, article 3e)

L'opinion des spécialistes

Le Comité a interrogé des personnes qui ont déjà occupé des postes clés au service des nouvelles et des affaires publiques de Radio-Canada ou ont bénéficié d'excellents postes d'observation. Ces interviews ont fait ressortir qu'en période de grands bouleversements politiques et sociaux, Radio-Canada n'a jamais réussi à exercer un vrai leadership; qu'elle n'arrive pas à ordonner ses priorités de façon à fournir une image plus fidèle des réalités nationales; qu'elle a une attitude plus défensive que réceptive à l'égard du public; que sa supercentralisation a produit une hiérarchie essentiellement rattachée au président à Ottawa, et deux quartiers généraux à Montréal et à Toronto qui ont tendance à déterminer les priorités en fonction de leur secteur; et que d'excellentes émissions ont tendance à se perdre dans une programmation stéréotypée, coulée dans le moule nord-américain.

Unité et identité canadiennes

Deux observations s'imposent au sujet du mandat qu'a Radio-Canada de contribuer au développement de l'unité nationale et de refléter l'identité canadienne: au Canada, **unité** veut dire que des gens aux vues, aux attitudes et aux antécédents les plus divers se sentent liés dans la poursuite d'une même cause et partagent une expérience commune, et la notion d'**identité** n'a rien de commun avec l'uniformité, car tous les Canadiens s'identifient à une région donnée qu'ils ont le désir de faire connaître au reste du pays par la voie de la radiodiffusion.

Pourtant, un examen des horaires d'émissions 1977 - 1978 du réseau anglais laisse croire que les régions du Canada anglais, d'un océan à l'autre, n'existent que l'été. Au réseau français, la vieille capitale produit à l'occasion une émission mettant en relief les particularités de sa région, mais, sauf cette exception, la participation régionale se limite à Ottawa, Toronto et Moncton.

Les deux réseaux consacrent rarement des émissions à l'autre langue et à l'autre culture. Le réseau français diffuse des versions post-synchronisées de productions de CTV Vancouver, de l'OECA (télévison éducative de l'Ontario) et d'un producteur indépendant; à l'exception du téléjournal, deux émissions seulement (Le "60" et "Le Pour et le Contre") montrent à l'occasion le visage du Canada anglais. Au réseau anglais, l'élection du 15 novembre 1976 a suscité un vif intérêt à l'endroit du Québec et quelques émissions ("The Watson Report", "La Pierre", etc.) ont fait mieux connaître cette province au reste du pays.

Les deux solitudes

Au manque d'intérêt de chacun des réseaux envers les régions et l'autre groupe linguistique, s'ajoutent des différences de points de vue, d'attitudes et de méthodes de travail entre les journalistes francophones et anglophones, divergences accentuées par la structure même de Radio-Canada où la liaison entre les deux réseaux ne se fait plus qu'au niveau de la haute direction par l'intermédiaire du "Comité des Six", qui comprend le président et le vice-président exécutif.

Le Comité d'enquête a pu déterminer où achoppent les efforts de collaboration entre les deux réseaux: peu d'employés du réseau anglais parlant français, la langue de travail dans tout groupe est l'anglais et les membres de langue française sont forcés de s'adapter à cette situation; la rareté d'hommes publics capables de s'exprimer en français se ressent dans les émissions de nouvelles et d'affaires publiques; présumant généralement de l'indifférence des auditoires à l'égard de l'autre culture, les réalisateurs ne sont guère disposés à produire des émissions qui, selon eux, ne susciteront que peu d'intérêt; l'organisation hiérarchique de la production étant conçue selon la langue, les réalisateurs, techniciens et scripts communiquent dans leur langue avec leurs supérieurs et ont peu de rapports avec leurs collègues de l'autre langue; très rares sont les réalisateurs de langue anglaise capables de travailler en coproduction, de même que les gens aptes à fonctionner au sein d'une équipe bilingue.

Radio-Canada et le Parlement

Le mandat confié au Comité d'enquête comprenait aussi l'examen de cette question: est-il opportun d'établir une Commission royale d'enquête sur l'ensemble des questions relatives au service public de radiodiffusion? Pour y répondre, le Comité s'est renseigné sur la manière dont Radio-Canada rend compte de ses activités au Parlement.

Une étude portant sur le mode de fonctionnement du **Comité parlementaire sur la radiodiffusion, les films et les arts** indique que ledit Comité ne peut exécuter convenablement son travail, pour deux raisons: 1. Le peu de temps dont disposent les députés pour faire l'examen détaillé de l'état de la radiodiffusion, le Comité ne s'étant réuni que 51 fois pour une durée totale de 115 heures au cours des années 1967-1976; 2. L'absence de service d'experts dont il aurait besoin pour effectuer des recherches. En conséquence, la participation des membres se limite à poser des questions superficielles pour donner suite aux plaintes de leurs électeurs, ou encore à donner une opinion générale sur les prévisions budgétaires.

Outre le Comité parlementaire, trois organismes assurent la liaison entre Radio-Canada et le Parlement.

D'abord, le Secrétariat d'Etat par lequel les divers organismes nationaux à caractère culturel, dont Radio-Canada, rendent compte à la Chambre des communes. En fait, le Secrétaire d'Etat n'est qu'un "messager" de la Société Radio-Canada, et il respecte les règles établies de non-ingérence politique.

Puis, le ministre des Communications auquel incombe la responsabilité de l'aspect technique des communications, et donc la radiodiffusion. Comme, cependant, certains moyens de télécommunications sont de propriété ou de juridiction provinciale, il a dû se pencher de plus en plus sur les revendications juridictionnelles formulées par les provinces.

Enfin, la Loi sur la radiodiffusion de 1968 a créé le C.R.T.C. comme organisme chargé de surveiller et de réglementer l'ensemble du système national de radiodiffusion, tant public que privé. Depuis 1976, il doit aussi réglementer les tarifs et certaines fonctions des entreprises de télécommunications de compétence fédérale situées à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les relations actuelles entre les divers éléments de la structure administrative dont relève Radio-Canada sont bizarres et paralysantes; il faudrait, semble-t-il, qu'un seul ministère ou organisme gouvernemental, embrassant tous les aspects et toutes les fonctions de la communication culturelle, soit le pivot d'une politique intégrée. Il faudrait également examiner de très près comment les agences culturelles pourraient établir des liens plus étroits avec le public en général, sans pour autant négliger l'activité culturelle.

Aucune recommandation dans l'immédiat

Le Comité croit que le statut actuel de Radio-Canada (organisme autonome qui n'a de compte à rendre à personne) constitue un danger, puisqu'il suscite la mise en question de son existence même. Il recommande donc fortement, dans l'intérêt du public autant que dans celui de Radio-Canada, que l'on revoie sa structure administrative avant de mettre en place quelque groupe que ce soit pour procéder à une étude de grande envergure.

Sur le plan pratique, Radio-Canada est présentement composée de deux entités distinctes donnant quotidiennement la preuve qu'il ne s'agit pas d'une entreprise intégrée. Il faudra prendre au plus tôt des mesures pour que tous les employés de Radio-canada sentent qu'ils travaillent pour une seule et même entreprise qui est à la fois française et anglaise. Cette intégration devrait permettre une décentralisation beaucoup plus poussée de Radio-Canada.

g) Le service national de radiodiffusion devrait

(i) être un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation;

(ii) être étendu à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles;

(iii) être de langue anglaise et de langue française, répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional, et

(iv) contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

(Loi sur la radiodiffusion, article 3g)

En conclusion, le Comité ne recommande pas la création d'une Commission royale d'enquête dans l'immédiat. Quand les questions qui se posent actuellement au Canada auront trouvé réponse; quand Radio-Canada aura eu la possibilité de montrer ce qu'elle peut faire de sa propre initiative; quand le Parlement aura repensé ses rapports avec Radio-Canada, les autres organismes culturels et les autres média; quand on saura mieux vers quoi évoluent les techniques, alors seulement sera nécessaire une enquête approfondie qui fournira au Parlement une base lui permettant de légiférer en toute certitude.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 652143–DT–039 (METRIC)

ALTERATIONS IN CUSTOMS MAIL BRANCH
SIR ALEXANDER MACKENZIE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA

Date limite: 11 h 30 a.m. (M.S.T.) 19 janvier 1979

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

La plus haute offre ne sera pas nécessairement acceptée.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 652429–001
STONY PLAIN, ALBERTA
POST OFFICE RENOVATIONS

Date limite: 11 h 30 a.m. (MST), 11 janvier 1979.

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants:Pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; au Postmaster, Post Office Stony Plain, Alberta; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

La plus haute offre ne sera pas nécessairement acceptée.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO 652677–DT–001

CONTRACT CLEANING

POST OFFICE SANGUDO, ALBERTA

Date limite: 11 h 30 a.m. (MST), 16 janvier, 1979.

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; et au Postmaster, Post Office Sangudo, Alberta

INSTRUCTIONS

La plus haute offre ne sera pas nécessairement acceptée.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services, financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (Tél: (403) 425-7083), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

NO. PROJET 034683
R.C.M.P. RADIO REPEATER SHELTERS
EDMONTON, ALBERTA

Date limite: 11 h 30 a.m. (MST) le 12 janvier 1979.

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 200, 9925-109e rue Edmonton, Alberta et les Bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Alberta.

Si vous désirez plus de détails contactez:
M. H.N. Kuchison
Directeur du projet Tél: (403) 425-7193

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services, financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (Tél: (403) 425-7083), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées . On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

NO PROJET 652003-002
WESTLOCK ALBERTA
POST OFFICE
LOCKBOX ADDITION.

Date limite: 11 h 30 a.m. (MST) le 10 janvier 1979.

Dépôt: Nil

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Piece 200, 9925-109e rue Edmonton, Alberta; The Postmaster, Post Office Westlock, Alberta et peuvent être consultés consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRE AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour:

CANADIAN GOVERNMENT ELEVATORS AUX ENDROITS SUIVANTS:

9000-P55/1	**PRINCE RUPERT, B.C.**
9000-E9/66	**EDMONTON, ALBERTA**
9000-C4/57	**CALGARY, ALBERTA**
9000-L29/18	**LETHBRIDGE, ALBERTA**
9000-S25/44	**SASKATOON, SASKATCHEWAN**
9000-M48/5	**MOOSE JAW, SASKATCHEWAN.**

La date limite de réception à Edmonton de 2 heures (M.S.T.) le 15 janvier 1979, sera reportée au 1 février 1979 à 2 heures p.m. (M.S.T.)